

Projet « Arriver et partir : La francophonie de la
Saskatchewan au début du XXIe siècle »

De la recension des écrits aux entrevues

Moustapha Bamba,

Université du Québec à Montréal

Yves Labrèche,

Université St-Boniface

Yves Frenette,

Université St-Boniface

Chaire de recherche du Canada sur les migrations,
les circulations et les communautés francophones

Université de Saint-Boniface
Winnipeg, Manitoba
© CRC-MCCF 2022

Table des matières

I. Quelques théories, modèles et déterminants de la migration	3
1.1. Théories des migrations internes.....	3
1.1.1. Stouffer (1940, 1960) et la théorie des opportunités intermédiaires	3
1.1.2. Pooler (1992) et la théorie de la dominance spatiale.....	4
1.2. Théories des migrations internationales.....	5
1.2.1. Perspective néoclassique: micro et macro théorie.....	5
1.2.2. Perspective de la nouvelle économie : micro et macro théorie	6
1.2.3. Théorie institutionnelle.....	7
1.3. Théories et intégration des migrants.....	7
1.3.1. Théorie de la résilience appliquée à l'intégration des migrants	7
1.3.2. Intégration des migrants internationaux	8
a. Théorie de la dualité du marché.....	8
b. Concept du premier emploi.....	9
1.4. Conclusion partielle	9
II. Les migrations francophones au Canada au début du XXIème siècle	10
2.1. Quelques particularités de la migration francophone.....	10
2.2. Migrations infraprovinciales	11
2.3. Migrations interprovinciales	11
2.4. Migrations internationales.....	13
2.5. Conclusion partielle	14
III. Cadre d'étude et méthodologie de la recherche	14
3.1. Cadre d'analyse.....	15
3.2. Processus de la recherche	18
3.2.1. Questions éthique, consentement et identité des participants.....	18
3.2.2. Informations recherchées : objectifs et questions de recherche.....	19
3.2.3. Recherche documentaire	20

3.2.4.	Collecte des données	20
a.	Comment s'est effectué le choix des participants à la recherche ? Qui sont-ils ?	20
b.	Guide d'entrevue	21
3.2.5.	Limites de la recherche.....	21
IV.	Résultats de la recherche	22
4.1.	Description des migrants francophones en Saskatchewan à partir des données secondaires	22
4.1.1.	Profil de la communauté fransaskoise (natifs et Néo-Fransaskois)	22
4.1.2.	Immigration fransaskoise.....	23
a.	Province ou territoire d'origine des Francophones immigrant en Saskatchewan entre 2001 et 2006.....	23
b.	Origine (géographique) des immigrants internationaux en Saskatchewan selon ENM (2011).....	24
4.2.	Où vont les Francophones qui ont émigré de la Saskatchewan entre 2001 et 2006 ?.....	25
4.3.	Analyse des résultats de la recherche.....	26
4.3.1.	Présentation des participants à la recherche.....	26
4.3.2.	Résultats de la recherche.....	26
a.	Migration francophone vers la Saskatchewan : qu'est-ce que c'est ?	26
b.	Parcours migratoires	26
c.	Les réseaux des participants.....	27
d.	Difficultés rencontrées par les participants.....	28
e.	Opportunités en Saskatchewan	31
f.	Stratégies des migrants francophones faces aux difficultés rencontrées	33
g.	Que signifie « partir de la Saskatchewan » pour les participants à la recherche?	34
h.	Est-ce que les participants – qui sont restés - envisagent de partir un jour de la Saskatchewan ?.....	37

i. Comment les participants envisagent l'avenir.....	39
V. Conclusion	39
VI. Références bibliographiques	40

Introduction

Que peuvent nous apprendre les flux migratoires de la population francophone de la Saskatchewan au début du XXI^e siècle ? Avant de répondre à cette question, en paraphrasant Langlois (1992), l'observation et l'analyse des mouvements migratoires au sein d'une population peuvent faire ressortir des déterminants cruciaux pour la survie de celle-ci. Il serait important de regarder de près le phénomène migratoire des Fransaskois et Néo-Fransaskois, qui peut être compris comme un déplacement volontaire ou forcé d'individus ou de populations d'une région à une autre ou d'un pays vers un autre pays, pour diverses raisons. Ces phénomènes s'accompagnent ou entraînent un changement durable ou définitif du lieu de résidence habituelle. Dans ce contexte, Kaufman (1999) différencie la migration des autres formes de mobilité géographique (mobilités quotidienne, résidentielle, touristique, etc) par sa durée. La migration est souvent catégorisée selon des critères géographiques (infraprovinciale, interprovinciale, internationale) ou selon le mobile : les migrations économiques, les migrations contraintes ou forcées et les migrations volontaires. Sur un autre plan, Veron (1996) catégorise les migrations en fonction du couple (Origine / Destination) de l'urbanité – ruralité : rurales – rurales, rurales – urbaines, urbaines – rurales et urbaines – urbaines. Il apparaît que loin de s'exclure mutuellement, les différentes classifications peuvent être complémentaires. Par exemple, une migration économique est également interprovinciale et rurale – urbaine.

Notre compréhension de la migration s'inspire des dimensions de la mobilité géographique telles que décrites par Buchot (2012). L'auteure scinde la mobilité en trois volets. Le volet 1 appréhende la mobilité comme un acte spatial ($x \rightarrow y$). Le second l'aperçoit sous l'angle temporel ($t_0 \rightarrow t_1$). Le troisième l'analyse comme un acte social ($A \rightarrow B$) qui sous-tend la rupture avec les repères initiaux et l'apprentissage d'un mode de vie nouveau, d'une nouvelle culture, etc. Des études ont révélé que des variables orientent les migrants dans le choix de la destination (Rusamira, 2006; Ram *et al.*, 1994). Lee (1966) cite le climat, le système éducatif pour les parents avec des jeunes enfants, le système de santé ou encore les bas taux d'imposition, etc. Plus loin, Lee mentionne que certaines réalités du point de la destination ne sont connues que lorsque le migrant y est. Toutefois, l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) semble avoir influencé les rapports à la migration (Thamin, 2011), les dynamiques et les structures des processus migratoires (Nedelcu, 2002). Il s'agit par exemple de la recherche d'information sur les pages web, d'envois des messages électroniques, d'échanges de documents, du maintien des liens sociaux,

etc. L'ère des TICs a rapproché des disciplines d'études, métamorphosé des emplois, accéléré la recherche des compétences et influencé les notions de frontière, de distance, de temps, de mobilité et diminué les obstacles intermédiaires. Au même moment, l'ère des TICs accroît « les défis aux minorités linguistiques parce qu'elle suppose l'uniformisation des pratiques culturelles largement dominées par l'anglais » (Labrèche et Piquemal, 2011 : 197). La mobilité des personnes fait partie des forces sociales, politiques et économiques de la deuxième mondialisation (Bhagwati, 2003). Pellerin (2011) évoque l'apparition d'un paradigme de la mobilité qui se manifeste par l'insertion de la migration dans l'économie des pays industrialisés avec une intervention du privé à divers degrés. Les pratiques langagières et les pratiques de mobilité, envisagées comme pratiques sociales sont dorénavant au cœur de l'économie mondialisée (Heller et al, 2014). Des recherches récentes sur la mobilité géographique révèlent la façon dont la migration est devenue un problème mondial à solutionner (Bhagwati, 2003; Martiniello et Simon, 2005). Les difficultés qu'ont les politiques publiques à gérer les mouvements migratoires (Gosh, 2000) ont amené les chercheurs, sociologues, géographes, anthropologues, historiens, etc. à investir le champ de la migration et à en faire des préoccupations majeures. La présente recherche exploratoire veut comprendre le comportement migratoire des francophones dans la région des Prairies, précisément dans la province de la Saskatchewan de 2000 à 2015. Nous nous interrogeons à savoir : Pourquoi la Province de la Saskatchewan attire-t-elle certains migrants francophones comparativement aux autres provinces ? Comment s'opèrent leurs installations ou comment s'adaptent-ils au cours de la période post-migratoire. Dans le cadre de cette recherche pilote, le choix de la Saskatchewan s'avère judicieux parce que le flux migratoire de la province était négatif sur la première moitié de la période de notre recherche (-1,1 % entre 2001 à 2006) et s'est inversé entre 2006 et 2011 (+ 6,7 %, Statistique Canada, 2011). En outre, l'Assemblée fransaskoise a entamé un processus d'inclusion envers les francophones de langue maternelle anglaise. Au regard de ces éléments qui nous paraissent déterminants, le choix porté sur la Province pour réaliser le projet pilote de la recherche – 12 entrevues semi-dirigées - sur la mobilité francophone semble raisonnable.

I. Quelques théories, modèles et déterminants de la migration

Les migrations sont des phénomènes complexes provenant de divers facteurs souvent imbriqués. Elles sont rarement la résultante d'un seul mobile qui permettrait de les expliquer (Pepin-Fillion et al, 2015). Les raisons de migrer sont économiques, politiques, climatiques, familiales, ethniques, religieuses, personnelles, etc ou une combinaison de ces raisons.

1.1. Théories des migrations internes

Au regard de l'enchevêtrement des mobiles migratoires, Massey et al (1993), Thamin (2011) et Piché (2013) suggèrent une analyse systémique (interactive) des approches pour « traduire la complexité des mobilités contemporaines et des discours qui l'accompagnent » (Dervin et Ljalikova, 1008: 9). Cependant, Pepin-Fillion et al (2015) reconnaissent le rôle que peuvent jouer les facteurs économiques dans les phénomènes migratoires et qui permettent de les expliquer. Dans le cas des migrations interprovinciales au Canada, Amirault, Munnik et Miller (2013 : 18) indiquent que les disparités régionales de taux d'emploi et de revenu des ménages tendent à augmenter la mobilité géographique de la main-d'œuvre, tandis que les frontières provinciales et les différences linguistiques sont des freins.

Depuis la publication de *The laws of migration* formulées par Ernest George Ravenstein (1885), les écrits se sont multipliés autour de la recherche des causes et celles des effets des migrations. Même si plusieurs auteurs ont critiqué l'œuvre de Ravenstein qui ne consistait pas en théories proprement dites (Lee, 1966; Langlois, 1992; Piché, 2013), *The laws of migration* demeure l'un des écrits précurseurs de la compréhension des phénomènes migratoires. Les théories migratoires se sont développées au début du XXI^e siècle (Piché, 2013). L'après 2000 a vu une stagnation théorique autour des écrits – déjà existants - que Piché (2013) nomme les textes fondateurs de l'étude de la migration. Nous en aborderons brièvement ici quelques-uns :

1.1.1. Stouffer (1940, 1960) et la théorie des opportunités intermédiaires

L'une des références citées régulièrement dans la littérature scientifique en matière de théorie migratoire est Stouffer (1940, 1960). Dans l'étude du mouvement migratoire des populations qui coïncide avec le développement de la sociologie empirique aux États-Unis (Isambert, 1963 : 457), Stouffer (1940, 1960) introduit **la théorie des opportunités intermédiaires** (*the theory of*

intervening opportunities). Le modèle stipule : "The number of persons going a given distance is directly proportional to the number of opportunities at that distance and inversely proportional to the number of intervening opportunities (1940 : 846)".

Comme Stouffer lui-même le souligne, la distribution spatiale des opportunités dépend de plusieurs facteurs économiques, géographiques, naturels, politiques, sociaux, etc. Chacun des facteurs contribue à influencer les flux migratoires. Stouffer montre que la migration est motivée par la recherche d'opportunités socioéconomiques. Il est reproché à Stouffer d'ignorer l'interaction simultanée du couple distance - taille de la destination qui affecte le potentiel migrant lors de sa prise de décision. On retrouve cette notion chez Pooler (1992) par l'introduction du concept de *spatial dominance*.

1.1.2. Pooler (1992) et la théorie de la dominance spatiale

Pooler¹ a fait appel à la théorie de la domination spatiale pour modéliser l'idée que tout potentiel migrant n'est pas influencé seulement par la taille d'une future destination ou de la distance, mais plutôt par ces deux facteurs simultanément. Pooler part de l'évidence que l'une des variables importantes qui affecte le potentiel migrant est le niveau d'incertitude présent lorsqu'arrive le moment de choisir une destination parmi les options qui se dessinent :

Assume that the destinations exert varying degrees of spatial dominance or influence because of their relative attractivities and locations. The variety or mix of spatial dominances at any point varies with respect to location, and it is hypothesized that the degree of uncertainty faced by decision-makers varies accordingly (1992: 995).

À l'image de George Ravenstein ou d'Edwards Stouffer, Pooler (1992) a traduit la théorie de la dominance spatiale en formule mathématique faisant intervenir l'origine et les distances des points de destination potentiels.

La littérature recense plusieurs autres théories ou modèles analysant le mouvement migratoire par le biais des lois des sciences pures : modèle de la gravité (Monge, 1781), *The intervening opportunities model with spatial dominance*² (IOSD) (Siaw et Pooler, 2000), le modèle de la conformité et spécificité du comportement migratoire par les régressions multiples (Langlois,

¹ James A. Pooler est professeur au Département de Géographie à l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon.

² Combinaison des théories de Stouffer (1940) et Pooler (1992).

1992), etc. Les théories migratoires - ci-dessus citées - s'adaptent aux migrations (internes) dans un contexte où celles-ci jouent un rôle de soutien à l'industrialisation ou à la modernisation de la société pour emprunter une idée à Piché (2013). Or, le Canada est confronté à la baisse du taux de natalité d'une part et d'autre part au vieillissement de sa population. Par conséquent, le pays se tourne vers l'extérieur pour tenter de faire face à la problématique démographique. Depuis quelques années, l'immigration internationale constitue la composante importante de la croissance démographique. Toutefois, sa gestion au Canada et particulièrement dans un contexte de minorité linguistique pose des défis aux politiques (Galant et Denis, 2008). Cela nous amène à aborder cette question d'un point de vue théorique.

1.2. Théories des migrations internationales

L'objectif de cette sous-section est de présenter quelques théories des migrations internationales. Dans l'analyse et la compréhension des migrations internationales en Amérique du Nord durant les dernières décennies, les travaux de Massey et al (1993 ; 1994) paraissent essentiels dans la vulgarisation des théories migratoires internationales.

1.2.1. Perspective néoclassique: micro et macro théorie

La théorie néoclassique dont l'origine semble attribuée à Sjaastad (1962) est la plus ancienne et la plus connue des théories dans le champ des migrations selon Massey et al. (1993). Expliquant autant la migration internationale qu'interne, la perspective néoclassique analyse les mouvements migratoires sous les angles micro et macroéconomiques. Sous l'angle microéconomique, la migration (internationale) est un acte individuel où l'individu évalue les coûts, les bénéfices économiques et sociaux qui résulteront de sa décision. Le migrant veut utiliser rationnellement son capital humain et tirer profit de son déplacement. Les zones à fortes opportunités économiques sont les cibles de destination, alors que les secteurs à faibles capacités de croissance économique sont sujets à l'émigration. Dans ce sens, les travaux de Fleisher (1963) sont édifiants sur l'impact de la pauvreté dans le déroulement de l'émigration dans les pays en développement. Le chercheur a analysé le rapport entre les flux migratoires et le taux de chômage à Porto Rico. Il conclut que plus le taux de chômage augmente dans l'île, plus important sont les flux migratoires vers les États-Unis (Fleisher, 1963). Ces travaux semblent confirmer d'une part qu'une situation de pauvreté motive la migration et, d'autre part, que la recherche du bénéfice et le désir d'améliorer le statut

économique guident la prise de décision du migrant. Tel qu'il a été indiqué précédemment, la théorie néoclassique s'intéresse également à la migration sous l'angle de la macroéconomie. Elle étudie la migration comme un effet qui résulte des disparités géographiques entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre. Dans la conception néoclassique, la migration tend à rééquilibrer les inégalités économiques et sociales dans un système global. Les pays développés disposent de moyens financiers (et de salaires élevés) mais sont en manque de main-d'œuvre, alors que les pays en développement possèdent la main-d'œuvre (avec des salaires peu élevés) mais sont en manque de moyens financiers. Les déplacements sont analysés sous cet angle comme des mouvements faisant ressortir des flux monétaires qui suivent des flux humains en sens inverse (Massey et al, 1994).

1.2.2. Perspective de la nouvelle économie : micro et macro théorie

Les adeptes de la nouvelle économie de la migration pensent que le mouvement est l'effet des disfonctionnements et des faiblesses du marché mondial. Selon cette pensée, le système capitaliste et son marché posent des obstacles à l'entrée des pays en développement dans le système économique mondial. Ces barrières bloquent le développement économique des pays émergents. Conséquemment, des problèmes socio-économiques (pauvreté, maladie, chômage...) apparaissent. Pour remédier à ces fléaux, les ménages envoient des membres de la famille à l'extérieur. " Given the relatively higher wages in developed countries, international migration offers a particularly attractive and effective strategy for minimizing risks and overcoming capital constraints (Stark, 1991). Contrairement au concept néoclassique (examiné précédemment) qui voit - en partie - la migration comme une décision individuelle, la perspective de la nouvelle économie décrit le phénomène comme une décision collective, puisqu'elle fait intervenir le réseau social et la famille. Vue sous d'autres angles, cette pensée conçoit également la migration comme une stratégie des es pauvres pour trouver une alternative à la misère. parce qu'elle leur ouvre une autre perspective, celle d'améliorer leur condition socio-économique. La migration améliore les ressources de la famille par les gains financiers et sociaux qu'elle engendre dans le pays hôte. Les recettes issues de la migration viennent combler les besoins financiers des familles pauvres dans leur pays d'origine. À cet effet, la migration procure le bien-être social. Elle influence considérablement le pouvoir d'achat et la productivité des collectivités rurales par la mécanisation de l'agriculture par exemple.

1.2.3. Théorie institutionnelle

La théorie institutionnelle est l'une des rares théories traitant du processus de la migration internationale. Selon Massey et al (1993), les politiques imposent des visas, érigent des barrières et autres systèmes de contrôle qui limitent l'accès des pays développés aux potentiels migrants. Ces entraves créent un déséquilibre entre le grand nombre de personnes qui cherchent à entrer ou à régulariser leur situation d'illégalité dans les pays riches et le nombre limité de visas d'immigrants que ces pays offrent généralement. Ce déséquilibre et les obstacles que les pays érigent en vue de limiter leurs accès aux immigrants, créent une niche économique lucrative pour les entrepreneurs privés ou agences voués à la promotion de la migration. Cette situation crée un marché "noir" de la migration favorable à la victimisation (Massey et al, 1993). Massey et al (1993) citent les différentes formes de falsification de documents et procédures illégales pour contourner les barrières érigées aux frontières ou pour régulariser la situation des migrants clandestins : le transport clandestin pour les destinations intérieures; faux contrats de travail entre les employeurs et les migrants; contrefaçons de documents et visas; fausses déclarations en vue d'obtenir le statut de réfugié, mariages arrangés entre migrants et résidents légaux ou citoyens du pays de destination, etc.

D'autres approches explicatives tentent de saisir le contour des mouvements migratoires internationaux : la nouvelle économie de la migration de travail (Stark, 1991), la théorie du système-monde (Wallerstein, 1974, 1980), la perspective féministe (Morokvasic, 1984), la théorie des réseaux sociaux (Massey, 1990) etc. Outre ces notions théoriques sur les mouvements migratoires et celle des facteurs intermédiaires, d'autres approches théoriques essayent d'expliquer le statut des immigrants et leur place dans le nouveau pays d'accueil. Les lignes ci-dessous s'attardent sur ces concepts qui répondent à la question : Comment se déroule l'intégration des immigrants pendant la période post-migratoire ?

1.3. Théories et intégration des migrants

1.3.1. Théorie de la résilience appliquée à l'intégration des migrants

La résilience dont l'origine (science de la psychologie, d'ingénierie ou de l'écologie) diffère d'une source à une autre (Tisseron, 2009; Klein et al., 2003; Godschalk, 2003) est un concept polysémique (Djament-Tran et al, 2012). Dans le présent travail, la résilience sera perçue comme la capacité d'un être humain à maintenir son intégrité et à reprendre son état initial qui peut être

l'état d'équilibre, état normal, lorsqu'il a été soumis à une perturbation de son environnement (Holling, 2002). Pluridisciplinaire, la théorie de la résilience est apparue dans les sciences sociales afin de décrire la capacité des individus à réagir après une crise, un aléa, un traumatisme, un choc ou tout autre évènement extrême qui aurait désorganisé ou provoqué un dysfonctionnement de la vie normale. Dans l'étude des migrations, Julca (2011), Parent (2014) et Aysa-Lastra et Cachón (2015) utilisent le concept de résilience pour traduire les expériences migratoires et la vulnérabilité des migrants internationaux dans le pays d'accueil. La migration est assimilée à un évènement susceptible d'influencer la trajectoire normale de la vie des migrants. Dans le cas qui nous concerne, le concept de résilience - associé aux autres théories migratoires - permettra de décrire la vulnérabilité, les apprentissages, l'adaptation, la reconstitution, la résistance, l'arrimage et l'ancrage des migrants francophones dans un nouvel environnement : nouveau milieu urbain, nouvelle langue avec un vocabulaire peu familier, nouveaux organismes communautaires, nouveaux réseaux sociaux, nouvelles institutions, etc. sont autant de facteurs auxquels le migrant devra s'adapter.

1.3.2. Intégration des migrants internationaux

a. Théorie de la dualité du marché

Émise par Piore (1979), la théorie de la dualité du marché du travail ou théorie de la segmentation du marché du travail part de l'idée que le marché de l'emploi est caractérisé par un dualisme : secteurs primaire et secondaire. Le secteur primaire regroupe des emplois stables, les emplois qualifiés, des salaires élevés, de bonnes conditions de travail et une carrière prometteuse. Ces emplois sont présents dans les grandes firmes et la fonction publique et enregistrent une forte présence de non migrants. À l'inverse du secteur primaire, le secteur secondaire est défini par de bas salaires, l'absence de sécurité au travail, le travail temporaire, le travail à temps partiel, des risques de chômage élevés, l'absence de promotion, ne permettant pas la mobilité. Les emplois dans ce secteur n'exigent presque pas de qualification et de formation. Ils enregistrent un fort taux de roulement du personnel créant un besoin important en main-d'œuvre pour le secteur. "As a result, employers seek to recruit immigrants to fill secondary sector positions rejected by natives" (Piore, 1979). La description du secteur secondaire correspond aux professions de la restauration, l'hôtellerie, la boucherie, le commerce dans les dépanneurs ; grosso modo, ce sont des types d'emploi peu valorisants. Dans cette recherche, le concept de la segmentation du marché décrira

le statut économique des participants à la recherche. D'autres types de catégorisation existent dans l'emploi : segmentation économique et géographique (Wright, Ellis et Parks, 2010), segmentation par profession ou secteurs d'activité, etc.

b. Concept du premier emploi

Le concept a trait au statut économique du migrant dans ses premiers moments. En effet, dans cette conception, l'immigrant obtient d'abord un emploi pour lequel il est surqualifié; puis avec une meilleure connaissance de la langue et des usages, il parvient à profiter d'une certaine mobilité économique (Boudreau, 1998). Cette pensée mise sur une mobilité professionnelle du migrant qui s'acquiert au fil du temps. Au fur et mesure que le migrant comprend le fonctionnement de la société d'accueil, il parvient à se hisser sur les plans professionnel et économique. En d'autres mots, la connaissance de la culture et des modes de fonctionnement de la société d'accueil précèdent et guident l'obtention d'un emploi correspondant à ces compétences techniques. Les récentes vagues de migration (cas des réfugiés, par exemples) et les nouvelles politiques d'immigration du Canada telle que l'entrée express (recrutement des employés qualifiés dans le pays d'origine) tendent à mettre à mal le concept du premier emploi. Toutefois, appliquée au présent projet, le concept vérifiera la mobilité professionnelle des immigrants en Saskatchewan dans un contexte environnemental décrit plus haut.

1.4. Conclusion partielle

Le discours économique est présent dans l'analyse théorique en mettant l'accent sur les origines et les destinations ou sur les causes et les conséquences. Excepté la théorie de la résilience (dans une certaine limite) et la théorie institutionnelle qui abordent les processus de migration et d'intégration, la plupart des théories ci-dessus portent sur l'aspect financier. Cela suggère que le motif principal des mouvements migratoires (interne et international) reste vraisemblablement les avantages économiques aux niveaux individuels et structurels. Aussi, à l'exception de la théorie de la résilience, la plupart de ces théories (migratoires) omettent les mécanismes qui entrent dans la définition de l'action (sa motivation, la cible visée, les niveaux de décisions, le processus en mouvement). Voyons à présent, comment se présente le mouvement migratoire des francophones au Canada.

II. Les migrations francophones au Canada au début du XXI^{ème} siècle

Avant d’amorcer la question de la migration francophone, précisons que deux groupes de populations immigrantes francophones à l’extérieur du Québec se présentent au Canada : celles qui ont le français uniquement comme première langue officielle parlée (les immigrants de PLOP français) et celles dont la première langue officielle parlée est à la fois le français et l’anglais (les immigrants de PLOP français-anglais) (Houle et al, 2014 : 5). Selon Houle et al (2014), le portrait statistique de l’immigration de langue française à l’extérieur du Québec repose principalement sur la notion de première langue officielle parlée (PLOP). Ainsi, les deux groupes cités précédemment constituent les bases de l’étude.

2.1. Quelques particularités de la migration francophone

Noreau (1997) tente d’expliquer le phénomène migratoire à l’interne. L’auteur pense que la recherche de l’emploi, d’un « nouveau le style de vie » et l’urbanité sont les causes de la migration interne. Dans le cas spécifique des Francophones, Heller et al (2014) opposent deux phénomènes contradictoires observables chez les Canadiens français : la sédentarité et la mobilité. D’un côté, la sédentarité fait partie de la culture des Francophones canadiens. De l’autre côté, Heller et ses collègues utilisent l’image du « coureur des bois » pour traduire la mobilité traditionnelle qui singularise également les Canadiens français. Chez Heller et collègues, tout comme chez Noreau, l’aspect économique et la recherche d’un nouveau style de vie urbain ou rural apparaissent comme des raisons de migration. Une autre caractéristique migratoire des Canadiens français est relatée par Frenette (2003) : selon lui, ceux-ci emportent avec eux des traits culturels et la famille serait qualifiée de principal agent de socialisation. Les Canadiens français sont donc caractérisés par l’enracinement spatial et la flexibilité de se mouvoir. Comment se présente cette mobilité franco-canadienne particulière qui est la migration au début du XXI^e siècle, l’ère des économies mondialisées et des TICs ? Avant de répondre à cette préoccupation, soulignons que la littérature sur les migrations francophones accorde une place importante à la migration des jeunes, particulièrement celle du milieu rural vers les centres urbains, qualifiée d’exode rural à cause de son ampleur (Pépin-Fillion et al, 2015; Heller et al, 2014; Parent, 2014; Forgues et al, 2009; Gauthier, 2003). D’autres auteurs ont tenté d’étudier les conséquences de l’exorde rural sur les régions (Gauthier, 2003; Pépin-Fillion et al, 2015). Les études postsecondaires, les liens sociaux

(familles, amis, conjoint), la recherche d'emploi, la volonté de s'émanciper, la facilité de se déplacer, le désir de vivre de nouvelles expériences, etc. sont les raisons généralement évoquées pour justifier la migration des jeunes. La famille, la parenté, l'Église et réseau institutionnel contribuent à faciliter l'adaptation dans les milieux où se trouvent les migrants canadiens français (Frenette, 2003). Nous soulignons au passage que la littérature sur la migration francophone au Canada semble accorder peu d'intérêt à la migration du genre. Quoique plusieurs classifications décrivent les flux migratoires tels qu'il a été mentionné plus haut en introduction, nous optons pour la catégorisation géographique ci-dessous.

2.2. Migrations infraprovinciales

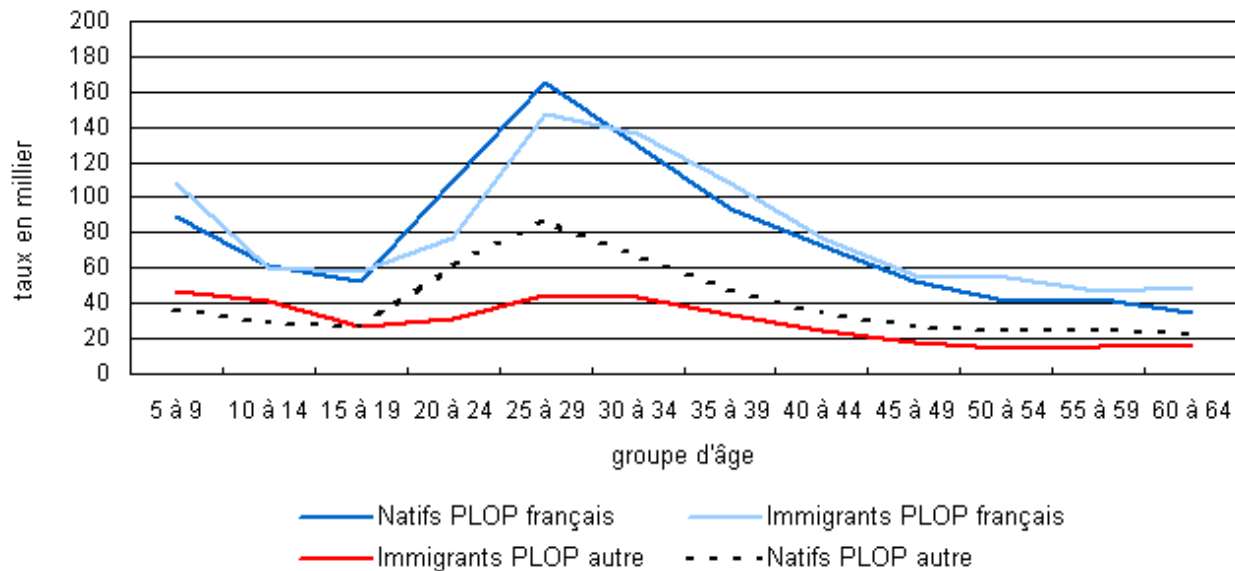
À partir des recensements de 2006, Amirault et al (2013) ont étudié les flux migratoires au Canada. Les chercheurs découvrent que les régions économiques les plus riches ont attiré le plus grand nombre d'arrivants entre les recensements de 2001 et 2006. Même si Amirault et ses collègues ne concentrent pas leurs études sur les francophones, néanmoins, l'attrait des régions économiques y ressort comme le facteur principal dans l'analyse des causes des mouvements migratoires au Canada en ce début du XXI^e siècle. Les résultats des recherches rejoignent ceux de plusieurs autres chercheurs portant sur les migrations francophones (Pépin-Fillion et al, 2015; Forgues et al, 2009). La migration infraprovinciale – rurale vers l'urbain - est plus forte chez les jeunes francophones âgés de 20 à 29 ans (Gauthier, 2003; Parent, 2014; Pepin-Fillion et al, 2015). D'une manière générale, les flux migratoires intraprovinciaux sont importants comparativement aux flux migratoires interprovinciaux (Amirault et al, 2013). Parmi les raisons expliquant la différence entre ces deux types de flux au Canada, les chercheurs avancent la distance – qui est généralement plus courte entre deux régions intraprovinciales , les différences linguistiques, les coûts liés au déménagement, les coûts de réinstallation – par exemples changement de permis de conduire, inspection technique des véhicules, achat de meubles ou encore les exigences en matière de certification professionnelle entre les provinces , etc.

2.3. Migrations interprovinciales

La migration francophone interprovinciale possède certaines caractéristiques qui lui sont propres. Forgues et al (2010) indiquent que les Francophones qui émigrent vont principalement à l'extérieur de leur province, excepté les migrants du Québec et du Manitoba qui migrent surtout à l'intérieur

de leur province. Ensuite, Houle et Corbeil (2010 : 47) précisent que la migration interprovinciale des immigrants de langue française résidant à l'extérieur du Québec se distingue de celle des autres immigrants, mais ressemble à celle des francophones nés au Canada. Peu importe le groupe linguistique, la classe d'âge des 20 à 39 ans enregistre les forts taux de migration avec un pic chez les jeunes de 25 à 29 ans (Figure 2.3). Chez les personnes de langue française (immigrante ou native) le pic est prononcé entre 25 et 29 ans, atteignant 140 pour mille et 160 pour mille respectivement chez les immigrants et les natifs contre 40 pour mille et 80 pour mille chez les immigrants PLOP autre et Natifs PLOP autres. Houle et Corbeil nous rappellent que ces tendances sont observées à chacun des recensements depuis 1991. Le lecteur en déduit que le taux de migration est intense chez les populations de langue française comparativement aux autres groupes linguistiques au Canada.

Figure : 2.3 : Taux de migration interprovinciale selon la population de groupes définis selon la première langue officielle parlée (PLOP)



Source : Houle et Corbeil (2010)

La migration interprovinciale est l'un des facteurs démographiques qui joue sur l'évolution des communautés francophones hors du Québec. Ce phénomène migratoire apporte de la vitalité aux communautés linguistiques minoritaires (Frenette, 2003).

2.4. Migrations internationales

En raison du vieillissement de sa population et du faible taux de natalité, le Canada a développé une politique d'immigration orientée généralement vers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Pendant les cinq dernières années, environ 250 000 immigrants par année (Canada, 2012) - dont presque la moitié sont des femmes – ont été autorisés à vivre au Canada (Chui, 2011). Cependant, la population immigrée francophone vivant à l'extérieur du Québec est relativement peu importante. En effet, selon l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011, la majorité (81 %) des 700 000 immigrants de langue française au Canada habitaient la province de Québec (Houle et al, 2014). Les autres, soit 153 000 immigrants ou 19 % du total canadien, se répartissent dans les neuf autres provinces et les trois territoires, dont une forte proportion en Ontario, qui accueille presque 70 % de ces immigrants francophones résidant hors Québec (ibid). Les trois agglomérations urbaines de Toronto, Ottawa et Vancouver reçoivent les deux tiers des immigrants de langue française. Plusieurs communautés francophones hors Québec mènent des efforts pour recruter et maintenir des immigrants francophones (Canada, 2013). Les Linklater³ rappelle que l'immigration permet « d'enrichir et renforcer le tissu social et culturel du pays » et d'encourager le développement des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) (Belkhodja et Traisnel, 2014). Cependant, il y a un manque de stratégie globale visant l'intégration économique des immigrants francophones en milieu minoritaire. En outre, l'immigration qui se présente comme un palliatif (ou une solution) au faible poids démographique des francophones et essentiel au renouvellement des communautés, se heurte au manque d'ouverture des CFSM à intégrer les nouveaux immigrants francophones (Farmer, 2010). C'est pourquoi Labrèche et Piquemal (2011) appellent les communautés francophones du Canada à se redéfinir afin de vivre ensemble tout en conservant leurs spécificités. Outre la résistance des communautés francophones à s'ouvrir aux Francophones venant d'ailleurs, il y a une forte propension des immigrants francophones à s'intégrer aux communautés d'expression anglaise; accroissant le creuset pour un «vivre ensemble». Enfin, Houle et al (2014) soutiennent que la volonté des gouvernements de diriger les immigrants francophones vers les communautés de langue française à l'extérieur du Québec et la question de leur soutien au développement des minorités de langue officielle sont récentes. Si la politique d'immigration du Canada semble un succès, la question de l'intégration des immigrants demeure une problématique majeure et complexe. Les nouveaux arrivants au Canada peinent à

³ Sous-ministre adjoint (Citoyenneté et Immigration Canada)

intégrer le marché du travail (Plante, 2011; Boudarbat, Boulet et Zhu, 2010; Banerjee, 2009). Face aux difficultés d'intégration sociale et économique, ils font appel aux services des organismes communautaires qui les intègrent aux réseaux sociaux (Bamba et Morin, 2014).

2.5. Conclusion partielle

La langue est un facteur qu'il importe de prendre en considération lorsqu'on étudie la tendance des Canadiens à migrer d'une province à l'autre, dans la mesure où les Francophones du Canada présentent certaines caractéristiques migratoires qui les distinguent des autres groupes. L'intensité de la migration observée chez les Francophones du Canada peut s'expliquer par le fait que les populations francophones migrent avec toute la famille (Frenette, 2003) et la mobilité est ancrée dans la tradition francophone au Canada (Heller et al, 2014); sur cet aspect, le comportement des immigrants francophones est similaire à celui des natifs, même si ceux-ci le nient. Enfin, retenons que la politique du gouvernement d'orienter les immigrants vers les communautés minoritaires de langue officielle est récente. Les principales entraves sont la méfiance des communautés d'accueil à l'égard des immigrants et la prédisposition des derniers à intégrer les communautés de langue anglaise (Houle et al, 2014). Frenette (2008) révèle également des difficultés de cohabitation entre les Français et Canadiens français à la grandeur du pays. Ces embûches de part et d'autre nous amènent à aborder la question spécifique migratoire des Francophones en Saskatchewan.

III. Cadre d'étude et méthodologie de la recherche

Rappelons que l'objectif de la recherche est de comprendre le mouvement migratoire francophone en Saskatchewan au début du XXI^e siècle. Dans cette optique, nous avons soulevé un certain nombre de questionnements plus haut. Au risque de nous répéter, nous nous questionnions dans notre introduction à savoir : 1) Qui sont les francophones qui ont migré en Saskatchewan durant les quinze (15) dernières années ? 2) Quelles sont les motifs migratoires des personnes ? Se sont-ils adaptés à la province ? 3) Dans une certaine mesure, pourquoi certains francophones émigrent-ils de la province ? Ce sont là les principales préoccupations qui guident cette section du travail et auxquelles nous tentons de trouver les réponses adéquates.

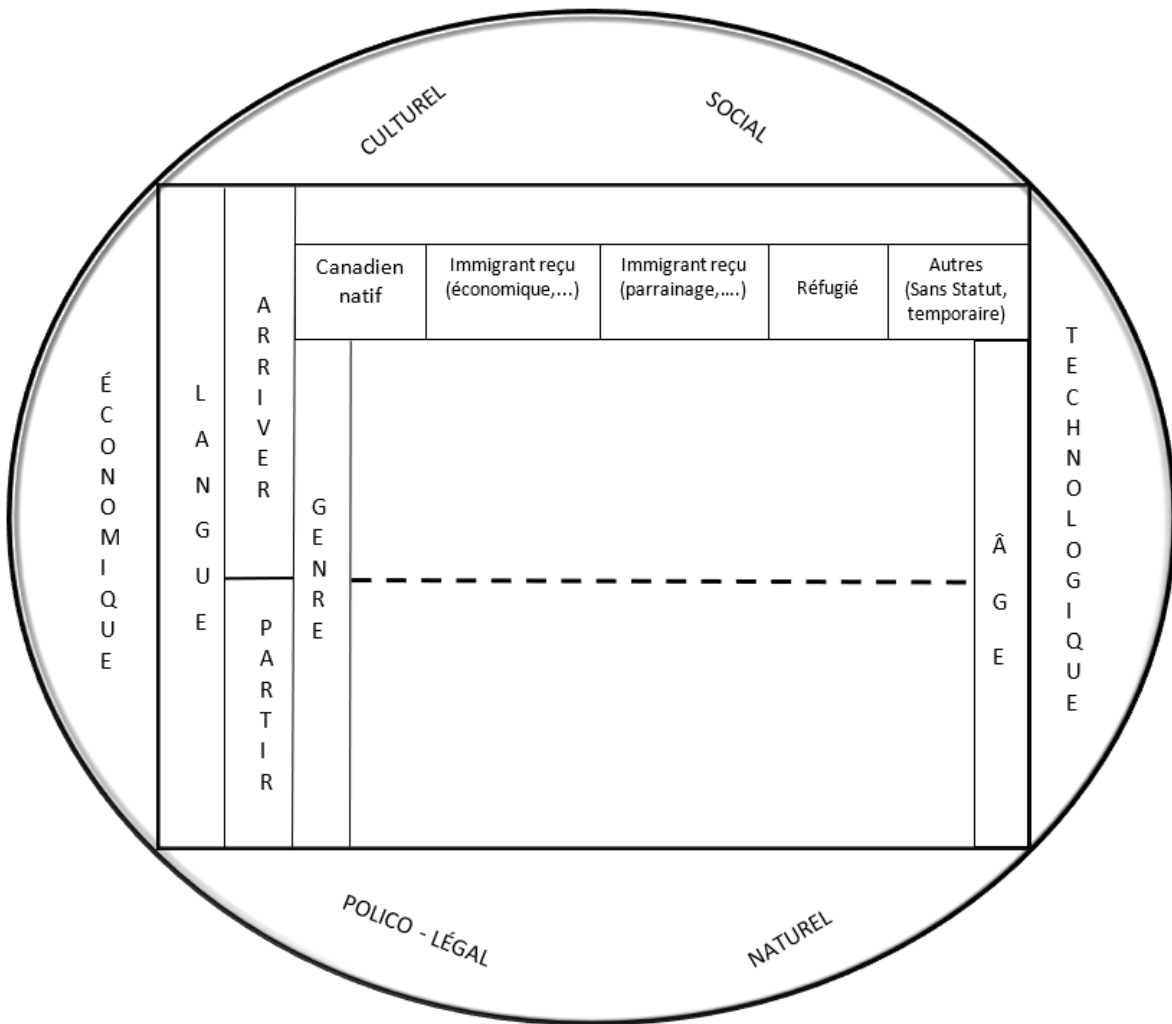
3.1. Cadre d'analyse

Nous avons insisté sur la complexité du phénomène migratoire et des motifs qui l'engendrent à la section I. À cet effet, les auteurs proposent une analyse systémique des approches afin de saisir le phénomène migratoire dans son intégralité (Massey et al, 1993; Thamin, 2011). La figure 3.1 essaie de restituer les variables socio-personnelles qui influencent la migration dans le contexte de la Saskatchewan. Dans cette première phase, nous faisons une analyse du microenvironnement. Les facteurs structurels que sont l'environnement économique, social, politico-légal, culturel et technologique seront abordés plus bas. La figure 3.1 illustre l'importance de chacun des facteurs et l'interaction simultanée des dits facteurs dans l'étude de la migration. La première variable d'analyse dans le cadre proposé est *la langue*. De façon générale, la migration est un mouvement « arriver et partir » dans un espace géographique. Ce mouvement est influencé par *la langue*. En d'autres mots, *la langue* en constitue un déterminant (Houle et Corbeil, 2010). La figure 2.3 (plus haut) vient appuyer cette thèse. Ensuite, le deuxième facteur qui a des effets sur le mouvement migratoire est *le genre*. Certains auteurs ont pointé du doigt une perspective féministe de la migration (Pinnelli, 2006; Morokvasic, 1984). Cependant, l'approche féministe de la migration est peu présente dans la littérature (Piché, 2013). L'absence de la perspective féministe dans ces écrits illustre que Morokvasic, précurseur de cette approche, avait peu tort. Par ailleurs, la perspective du *genre* dans la migration peut être contestée dans un contexte tel que celui du Canada. En effet, en 2009 par exemple, le Canada a autorisé environ 252 000 personnes à vivre au pays en tant que résidents permanents et 52 % d'entre elles étaient des femmes (Chui, 2011). Tout comme *la langue* ou *le genre*, la variable *âge* intervient également dans l'étude des mouvements des personnes et cette variable possède une nette influence sur la migration. Plusieurs recherches montrent que la propension des jeunes (24 à 29 ans) à migrer est forte comparativement aux personnes plus âgées (Houle et Corbeil, 2010; Pepin-Fillion et al, 2015). Une autre variable qui pèse sur le mouvement migratoire est *le statut*. *Le statut* des personnes au Canada, particulièrement celui d'immigrant et de réfugié, engendre un mouvement migratoire qui débute à l'international et s'achève sur le territoire canadien. Rappelons qu'une fois en sol canadien, les caractéristiques migratoires - des immigrants - francophones s'apparentent à celles des francophones natifs. La dernière variable - *l'appartenance ou non à une minorité visible* - influe – indirectement - sur les flux migratoires. À l'ère des TICs, les groupes minoritaires qui viennent d'ailleurs et de cultures différentes des nôtres devront affronter de nombreux défis et embûches post-migratoires (Labrèche et Piquemal, 2011).

De nombreux membres des minorités visibles intègrent difficilement le marché du travail tel qu'évoqué précédemment. Cette exclusion de l'économie tend à créer chez ces personnes une prédisposition à migrer vers les zones à forte croissance économique, afin de s'insérer au marché du travail. Jusque-là, nous avons considéré les variables du cadre d'analyse individuellement, c'est-à-dire nous avons ignoré une éventuelle interaction entre elles. Ce qui peut relever de l'utopie. En fait, en pratique, les variables interagissent les unes avec les autres et s'influencent mutuellement. Prenons un exemple. Une personne "sans statut", jeune (29 ans), de sexe masculin, appartenant à un groupe ethnique (arabe) et s'exprimant en français aura vraisemblablement tendance à migrer d'une ville petite ou moyenne vers un grand centre urbain – Montréal, Toronto – afin de s'intégrer à la société. Les cinq variables (statut, âge, sexe, appartenance ou non à une minorité, langue) influent considérablement sur sa capacité à migrer et à intégrer un réseau social car la mobilité est également un acte social ($A \rightarrow B$) (Buchot, 2012). Par ailleurs, l'interaction entre les variables engendre des limites à la recherche. Nous y reviendrons plus loin. Les interactions se déroulent dans le macro-environnement – variable spatiale - dont chacune des composantes (économique, politico-légale, culturelle, sociale et technologique) conditionne la mobilité et l'intégration du migrant. Stouffer (1940) reconnaît le rôle prédominant de l'environnement économique, politique, social, etc. dans la répartition spatiale des opportunités. Dans la théorie néoclassique, d'abord Sjaastad (1962), puis Fleisher (1963) expliquent la migration par la répartition déséquilibrée des occasions d'amélioration des conditions sociales. Soulignons que les différents environnements présentent à la fois des opportunités et des menaces. Par exemple, l'environnement des TICs réduit les frontières de la migration (Thamin, 2011) et présente à la fois des défis énormes aux minorités (Labrèche et Piquemal, 2011). Stark (1991) souligne que l'acte de migrer est une décision collective faisant intervenir la famille et le réseau social - théorie de la nouvelle économie. L'environnement économique mondialisé du XXI^e siècle a intégré la migration aux structures économiques des pays industrialisés avec l'engagement des organisations privées dans la gestion de la migration (Pellerin, 2011). Massey et al (1993) pensent que la participation du privé à la gestion de la migration constitue une niche économique lucrative à l'avantage des agences – théorie institutionnelle – dans le contexte de la globalisation. Alors que dans les pays développés, l'environnement économique mondialisé crée une dualité de marché dont le segment secondaire accueille beaucoup d'immigrants (cf. la théorie du marché du travail, évoquée précédemment). Conséquemment, plusieurs immigrants sont économiquement et

socialement exclus durant la période post-migratoire. Dans ces conditions, les personnes résilientes sont celles qui savent s'adapter à l'adversité, au changement et saisir les occasions peu importe que les facteurs soient personnels ou environnementaux (Richardson, 2002, notre traduction). C'est dans ce contexte que la migration francophone en Saskatchewan au début de XXI^e siècle est étudiée. Nous tentons de répondre aux questions posées plus haut. Avant de répondre aux préoccupations, nous présentons la méthodologie de recherche.

Figure 3.1 : Micro et macro-environnement influençant la migration



3.2. Processus de la recherche

Rappelons que la recherche porte sur la migration francophone en Saskatchewan depuis 2000. La migration francophone des quinze dernières années dans cette province comprend les catégories de migrants : Canadiens français ou Acadiens natifs (ayant migré), immigrants des catégories économique et regroupement familial, réfugiés originaires des zones citées dans la section précédente (Figure 2.3), personnes ayant quitté la Saskatchewan. Pour tenter d'appréhender le mobile migratoire et les éventuelles conséquences dans leur complexité, nous combinons la recherche documentaire et les entrevues semi-dirigées. Toujours dans l'optique d'appréhender les facteurs migratoires dans leur diversité, nous interrogeons au moins un participant issu de chacune des catégories citées précédemment.

3.2.1. Questions éthique, consentement et identité des participants

La méthodologie du projet de recherche ne comprenait aucun procédé caché et le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet ont été expliqués aux participants. De plus, nous n'avons pas consulté de dossier confidentiel. Dans les documents publiés, le nom des participant(e)s et le nom des personnes mentionnées dans les extraits publiés ont été modifiés de façon à préserver l'anonymat, selon le souhait des participants. En ce qui a trait au consentement libre et éclairé, nous n'avons utilisé aucun moyen coercitif ou incitatif. Les participants n'étaient pas rémunérés et ils étaient entièrement libres de refuser de participer au projet de recherche. Nous avons conçu un formulaire de consentement (en annexe). Nous avons informé les participant(e)s que même après qu'ils (elles) auraient signé le formulaire de consentement, ils (elles) demeureraient libres en tout temps de se retirer du projet de recherche, auquel cas toutes les données recueillies alors à leur sujet seraient détruites. S'ils (elles) le souhaitaient, on leur fournirait une copie du rapport final et des résultats publiés. Précisons que les objectifs et la nature du projet de recherche étaient spécifiés au début du formulaire de consentement. Ils ont aussi été expliqués verbalement aux participants au moment du contact initial et à nouveau lors de l'entrevue. Aussi, soulignons que nous n'avons pas sélectionné de participant(e)s vulnérables. Enfin, le formulaire de consentement présentait clairement la procédure à suivre pour les participants qui auraient souhaité faire part de leurs préoccupations ou formuler une plainte.

3.2.2. Informations recherchées : objectifs et questions de recherche

❖ Objectif général

Le projet a comme objectif d'étudier les migrations des francophones sur le territoire de la Saskatchewan depuis le début du XXI^e siècle, c'est-à-dire dans les quinze dernières années.

❖ Objectifs spécifiques

Nous voulons observer des phénomènes migratoires qui sont en général traités de façon séparée :

- l'arrivée dans la province de francophones provenant d'autres juridictions canadiennes et se définissant généralement comme des francophones de souche ;
- l'arrivée en Saskatchewan de francophones provenant de l'extérieur du Canada et étant plus souvent qu'autrement des membres de minorités visibles ;
- le départ de la Saskatchewan de francophones qui se considèrent de souche ;
- le départ de nouveaux arrivants en Saskatchewan qui repartent ailleurs au Canada ;
- le départ de nouveaux arrivants en Saskatchewan qui repartent dans leur pays d'origine ou ailleurs dans le monde

Pour atteindre les objectifs énumérés ci-dessus, nous interrogerons les participants en nous référant aux questions suivantes :

- Quand on parle de migration francophone vers la Saskatchewan, à quoi pensez-vous ? Qu'est-ce qui vous vient en tête ? Racontez-moi votre parcours
- Parlez-moi de votre réseau : famille, parenté, amis, compatriotes. Ces gens sont-ils en Saskatchewan ? Au Canada ? Dans votre pays d'origine ? Dans d'autres pays ?
- Dans votre cas, pouvez-vous énumérer les difficultés rencontrées dans votre déplacement en Saskatchewan ? Comment avez-vous résolu chacune des situations ?
- Dans votre cas, quelles sont les opportunités dont vous avez bénéficié en Saskatchewan ? Comment avez-vous profité de chaque opportunité ?
- Dans votre cas, pouvez-vous citer les différentes stratégies développées afin de vous adapter à la vie en Saskatchewan ?
- Pour vous, que signifie « partir de la Saskatchewan » ?
- Comment envisagez-vous votre avenir ?

3.2.3. Recherche documentaire

La recherche documentaire a conduit vers plusieurs sites Internet (Statistique Canada, Immigration Canada, Conseil de la coopération de la Saskatchewan, etc.) et des contacts personnels avec la Ville de Saskatoon et les responsables des organismes communautaires, dont l'Association communautaire fransaskoise (ACF). L'ACF a mis à notre disposition des extraits de sa base de données depuis 2006 à nos jours. Précisons que l'ACF reçoit les nouveaux arrivants francophones de la province. Ses données ont permis de connaître le pays d'origine des nouveaux arrivants francophones, le lieu de la provenance immédiate, le statut d'immigration des bénéficiaires de services, le genre et le statut matrimonial. Des publications gouvernementales provenant de Statistique Canada ou d'Immigration Canada ont fourni des informations sur l'évolution de la migration dans la province depuis le début du XXI^e siècle. Ces informations se sont avérées pertinentes en raison du fait qu'elles ont contribué à connaître les personnes migrantes en Saskatchewan.

3.2.4. Collecte des données

La collecte des informations se réalise par les entrevues semi-dirigées. Dans un premier temps, les participants sont invités à participer à une entrevue semi-dirigée. À la fin de cette entrevue, un mini questionnaire leur est soumis. Cet instrument de collecte de données recueille entre autres leur âge, le statut matrimonial, le pseudonyme qu'il souhaite avoir en vue de masquer leur identité, etc.

a. Comment s'est effectué le choix des participants à la recherche ? Qui sont-ils ?

Les treize participant(e)s ont été recrutés principalement par le biais des réseaux de l'assistant de recherche, qui est lui-même un immigrant en Saskatchewan. Le premier critère utilisé correspond aux objectifs présentés ci-dessus. Ainsi, dans un premier temps, il faut distinguer entre les immigrants et les émigrants : neuf participant(e)s étaient immigrant(e)s, quatre étaient émigrant(e)s. Parmi les immigrant(e)s, deux au moins sont des francophones de souche originaires d'une autre province. Parmi les autres immigrant(e)s, un(e) au moins est d'origine européenne, un(e) est du Moyen-Orient ou du Maghreb ; les autres sont originaires de l'Afrique subsaharienne ou des Antilles/Caraïbes. Quant aux émigrant(e)s, un sujet au moins est un(e) francophone de souche, un(e) au moins était un(e) nouvel(le) arrivant(e) qui par ailleurs au Canada, un(e) au moins

sera un(e) nouvel(le) arrivant qui repart à l'extérieur du Canada (cette personne a été interviewée par le biais des nouvelles technologies). Quant aux émigrants, deux sont originaires de l'Afrique subsaharienne alors que les deux autres sont des francophones d'origines diverses. En effet, l'un est né aux États-Unis et a vécu longtemps au Québec. L'autre est né au Québec de parents allophones. Enfin, nous nous sommes assurés d'avoir des hommes et des femmes ainsi que des participant(e)s appartenant à différentes tranches d'âge, dans le sud et le nord de la Saskatchewan en milieux urbains et en régions.

b. Guide d'entrevue

La collecte des données s'est opérée par le biais d'une entrevue semi-dirigée qui permet une exploration en profondeur des données (Poupart, 1997). Aussi, l'entretien individuel permet d'appréhender le point de vue des individus et leur expérience sur une situation ou un phénomène particulier (Baribeau et Royer, 2012). Il engendre une interaction entre l'interviewer et le répondant (Mucchielli, 2009). Dans cette interaction, Crete (2003) et Boutin (2006) insistent sur le respect des droits des participants à l'entrevue. Les auteurs mettent en avant plan la question éthique à laquelle nous avons accordé une importance particulière plus haut. Notre guide comprend trois catégories de questions. La première classification aborde la phase pré-migratoire : les raisons migratoires, le processus de la prise de décision et les raisons du choix de la province. La seconde catégorie évalue le processus d'intégration du migrant à son nouvel environnement. La troisième phase du questionnaire parle de la résilience du migrant dans sa phase post-migratoire. En plus des catégories citées précédemment, le questionnaire comprend une quatrième catégorie qui identifie le migrant grâce aux variables socioéconomiques.

3.2.5. Limites de la recherche

Tel que nous l'avons mentionné, l'interaction entre les variables personnelles provoque une série de limites. En effet, la répartition des participants devait être théoriquement égale selon chaque variable (genre, âge, appartenance ou non à une minorité et statut). Or cela ne pouvait se réaliser aisément en raison du petit nombre de personnes interviewées. Par conséquent, nous avons privilégié deux variables, sexe et origine ethnique, aux dépens des autres.

IV. Résultats de la recherche

4.1. Description des migrants francophones en Saskatchewan à partir des données secondaires

4.1.1. Profil de la communauté fransaskoise (natifs et Néo-Fransaskois)

La mobilité des Canadiens français et l'immigration internationale influent légèrement sur l'évolution de la population de langue française de la Saskatchewan. En effet, en 2006, 23 % des francophones de la Saskatchewan – français langue maternelle ou français première langue officielle parlée - étaient nés dans une autre province ou un territoire du Canada, correspondant ainsi à la part de la migration interprovinciale et internationale dans l'accroissement de la population en Saskatchewan (Tableau 4.1). Selon le recensement de 2006, dernier recensement complet disponible faisant ressortir les caractéristiques des Fransaskois et Néo-Fransaskois au moment de l'enquête, l'apport de l'immigration internationale francophone est relativement faible (3,5 % français langue maternelle contre 5,1 % français première langue officielle parlée).

Tableau 4.1 : Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	Nombre	%	Nombre	%
Né en Saskatchewan	12 370	73,7	10 635	71,8
Né dans une autre province canadienne ou territoire autre que le Québec ?	3 845	22,9	3 420	23,1
Né au Québec	1 655	9,8	1 600	10,8
Né au Manitoba	755	4,5	600	4,1
Né à l'extérieur du Canada	585	3,5	755	5,1
Total	16 790	100	14 810	100

Source⁴ : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

⁴ Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

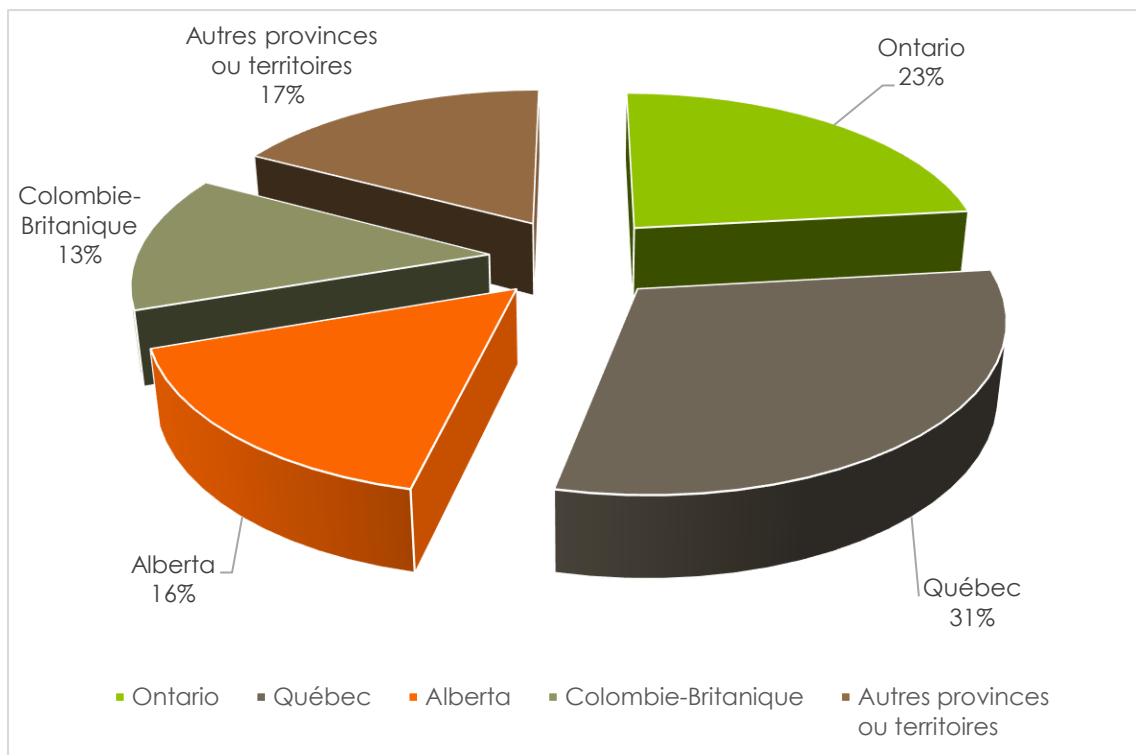
4.1.2. Immigration francsaskoise

Cette sous-section présente les lieux des Francophones qui se sont installés en Saskatchewan entre 2001 et 2006. Il s'agit des migrants francophones venant des autres provinces ou territoires (au Canada) et les Francophones venant d'ailleurs.

a. Province ou territoire d'origine des Francophones immigrant en Saskatchewan entre 2001 et 2006

Sur le plan national, entre 2001 et 2006, quelque 1 075 francophones ont quitté leur province ou territoire pour s'établir en Saskatchewan (Bouchard-Coulombe et al, 2011). La majorité de ces Francophones arrivaient du Québec (31 %) et de l'Ontario (23 %) alors que les autres quittaient d'autres provinces ou territoires (Figure 4.1).

Figure 4.1 : Province ou territoire d'origine des Francophones ayant migré en Saskatchewan entre 2001 et 2006



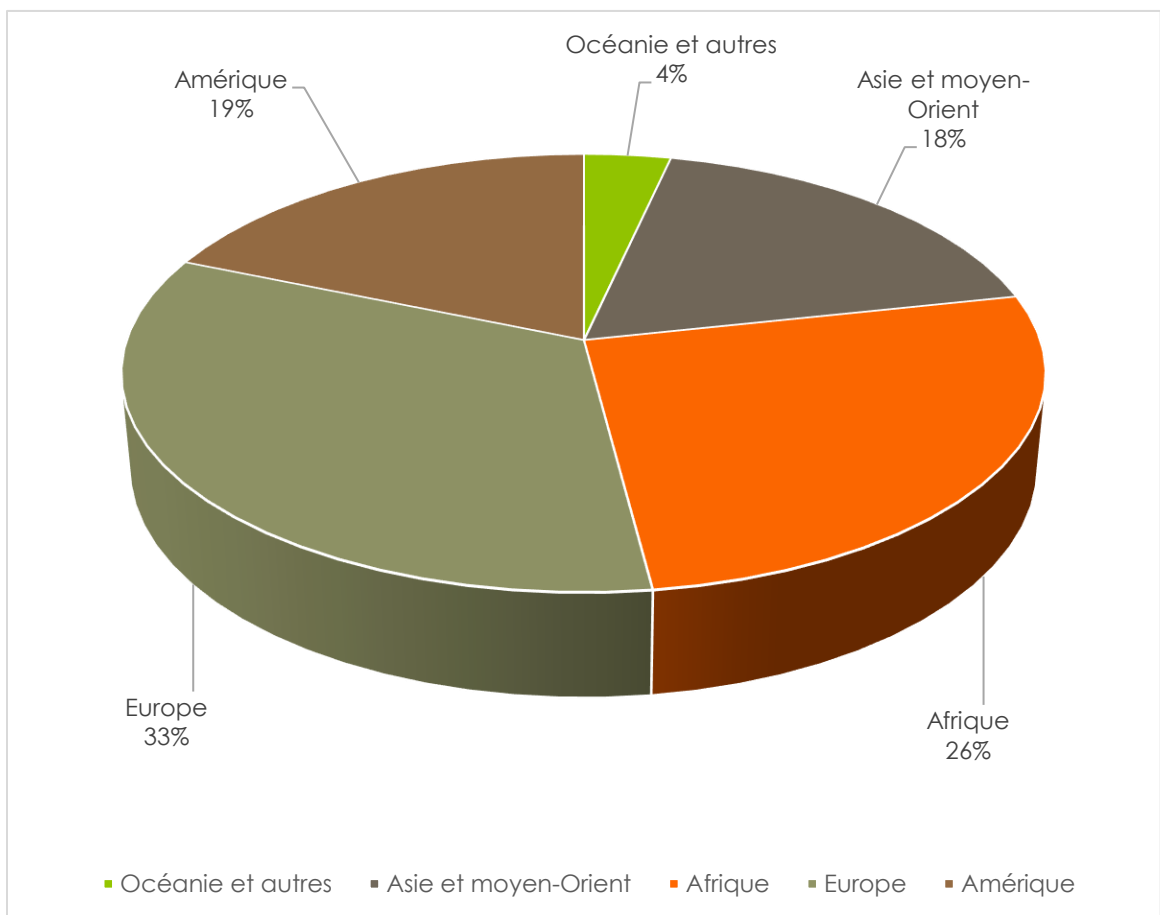
Source⁵ : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

⁵ Le terme francophone réfère ici à la première langue officielle parlée et ne semble pas inclure les francophones de langue maternelle autre que le français.

b. Origine (géographique) des immigrants internationaux en Saskatchewan selon ENM (2011)

Depuis le début du XXI^e siècle, de plus en plus de Francophones originaires du Maghreb, d'Afrique centrale et d'ailleurs immigrent en Saskatchewan. Selon Bouchard-Coulombe et al (2011), l'effectif total des immigrants francophones est passé successivement de 645 personnes (en 2001) à 685 personnes (en 2006), puis à 885 (en 2011, figure 4.2). En 2011, les fortes proportions soit le tiers (33 %) et un peu plus du quart (26 %) des immigrants internationaux francophones de la Saskatchewan venaient respectivement d'Europe et d'Afrique (Figure 4.2).

Figure 4.2 : Origines géographiques des immigrants francophones en Saskatchewan

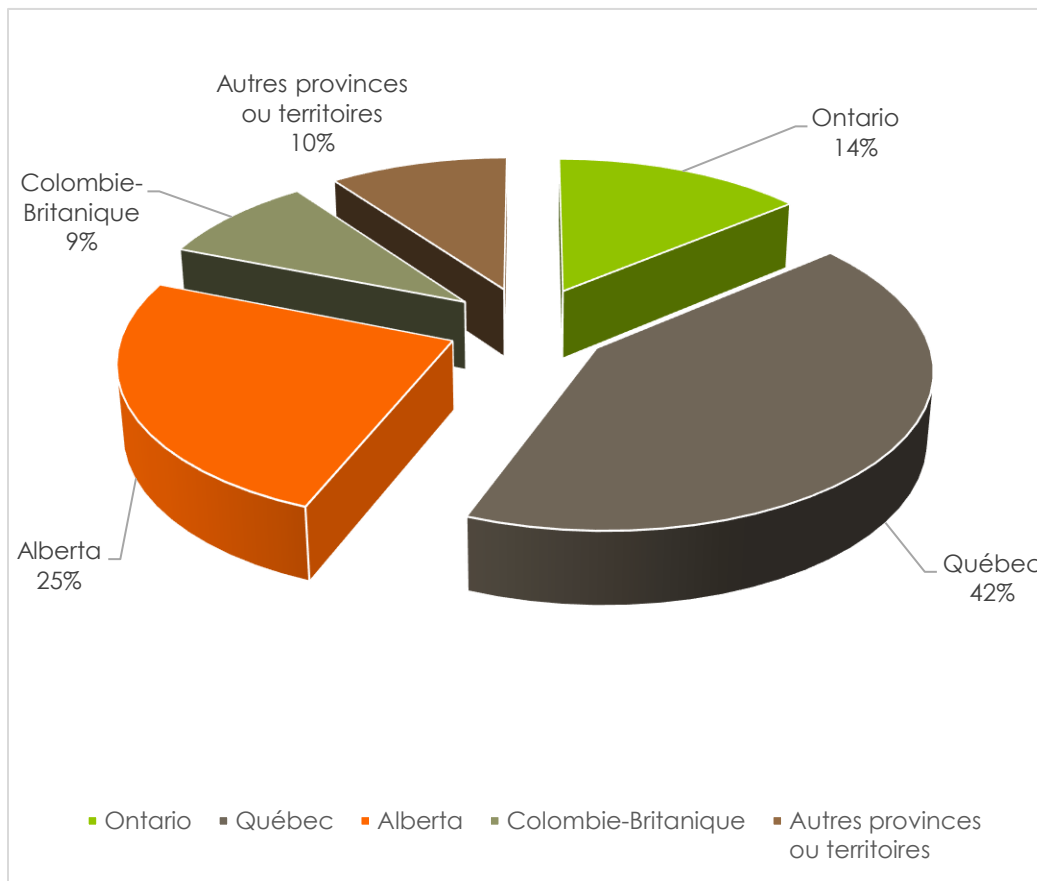


Source : Statistique Canada, enquête nationale auprès des ménages, 2011

4.2. Où vont les Francophones qui ont émigré de la Saskatchewan entre 2001 et 2006 ?

Entre 2001 et 2006, et selon le recensement de la population en 2006, Quelque 1 710 francophones vivaient en Saskatchewan en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces (Bouchard-Coulombe et al, 2011). Entre 2001 et 2006, les émigrés francophones de la Saskatchewan se sont installés au Québec (42 %), en Alberta (25 %) et en Ontario (14 %) (Figure 4.3). La littérature sur la migration ne fournit pas de détails sur le statut des personnes qui quittent la province, excepté le fait qu'il s'agit de francophones. S'agit-il de natifs fransaskois, d'immigrants reçus ou des réfugiés ?

Figure 4.3 : Destination des Francophones ayant quitté la Saskatchewan entre 2001 et 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

4.3. Analyse des résultats de la recherche

4.3.1. Présentation des participants à la recherche

Les personnes qui ont accepté de participer à la recherche sont composées de femmes (6) et d'hommes (7) originaires des États-Unis (1), des Antilles/Caraïbes (2), d'Afrique (6), d'Europe (1) et du Québec (3). L'âge des participants varie entre 32 et 54 ans au moment de l'enquête. Les participants exercent dans divers secteurs d'activités (pâtisserie, enseignement, métallurgie, communautaire, bibliothécaire, loisirs, chercheurs, informatique) et résident en milieu urbain (Montréal, Toronto, Saskatoon, Régina, Gatineau) et rural (Gravelbourg, Humboldt). Il y a des Canadiens de souche et des Néo-Canadiens. Parmi les Néo-Canadiens, certains sont arrivés au Canada en tant résidents permanents, d'autres ont été accueillis en tant que réfugiés politiques, d'autres encore sont arrivés en tant que résidents temporaires (étudiants internationaux) avant d'acquérir le statut de résident permanent et la citoyenneté.

4.3.2. Résultats de la recherche

a. Migration francophone vers la Saskatchewan : qu'est-ce que c'est ?

La migration francophone vers la Saskatchewan est synonyme de la recherche d'opportunités économiques selon la majorité des personnes interviewées. Ce qui est confirmé par plusieurs auteurs (Stouffer Stouffer, 1960; Pooler, 1992; Noreau, 1997). La recherche des meilleures conditions économiques, le désir d'améliorer la situation sociale ou la recherche de l'emploi sont les principales motivations des francophones à migrer vers la Saskatchewan en ce début de XXI^e siècle. Pépin-Fillion et al (2015) accordent une importance au facteur économique parmi les mobiles de la migration. C'est pourquoi, dans la théorie néoclassique, Sjaastad (1962) et Fleisher (1963) expliquent la migration par la répartition déséquilibrée des occasions d'amélioration des conditions sociales.

b. Parcours migratoires

Le parcours migratoire des participants à l'étude diffère selon deux grands groupes : les Néo-Canadiens et les Canadiens de souche. En effet, une première catégorie de Néo-Canadiens participant à la recherche a connu la migration interprovinciale. Cette catégorie passée par le Québec avant d'arriver en Saskatchewan effectue une migration secondaire. Une seconde catégorie est allée directement en Saskatchewan sans bifurquer par la belle province. Une troisième

catégorie de Néo-Canadiens avait déjà une expérience migratoire avant de migrer au Canada. C'est le cas de Gratta d'origine burundaise. Elle avait vécu aux États-Unis avant de retourner dans son pays d'origine. Ensuite, elle a migré au Québec avant de s'installer à Regina. C'est le cas également de M.F. originaire des Caraïbes, M.F. a vécu en France et en Grande Bretagne. Tout comme Gratta, plusieurs autres Néo-Canadiens participant à la recherche sont passés par le Québec avant de migrer en Saskatchewan.

Quant à la catégorie des Canadiens de souche – qui sont des Québécois majoritairement - ayant participé à la recherche, il est possible de les répartir également en trois groupes. Les points communs entre eux sont d'une part le point de départ - partir du Québec - et le point d'arrivée - se retrouver en Saskatchewan. Le premier groupe est resté en Saskatchewan depuis son entrée et n'en est pas encore ressorti. C'est le cas de Maxime Poitras (pseudonyme que le participant s'est lui-même attribué). Le deuxième groupe a tenté une expérience migratoire dans une autre province au Canada avant de retourner pour une seconde fois en Saskatchewan (cas de Emma, 32 ans). Enfin, le troisième groupe se distingue des deux premiers en ce sens que celui-ci est passé par plusieurs provinces avant d'arriver en Saskatchewan (exemple P.C., 45 ans, est parti du Québec à 24 ans pour s'établir en Colombie-Britannique). De là, il a migré au Yukon où il est resté pendant plusieurs années. Ensuite, il est retourné au Québec pour faire une étude postdoctorale qui a duré deux ans. Après ces études, P.C. est reparti en Colombie-Britannique (BC). De BC, il a obtenu un emploi en Saskatchewan où il vit depuis quelques années. Tous ces mouvements symbolisent l'intensité de la migration chez les populations de langue française au Canada (Houle et Corbeil, 2010). Ils s'expliquent majoritairement par la recherche des conditions de vie meilleures (Noreau, 1997).

c. Les réseaux des participants

Les participants à l'étude ont des réseaux vastes, difficiles à cerner et à décrire. Les réseaux sont transnationaux et presque partout où ils ont vécu. Dans l'ensemble, les participants ont gardé des contacts avec leurs parents biologiques ou les membres de la famille. De façon générale, les participants ont créé des liens d'amitié avec des membres de leur communauté et des personnes d'autres communautés en Saskatchewan ou ailleurs où ils ont vécu ou encore dans d'autres pays comme par exemple le pays du conjoint ou de la conjointe lorsque les conjoints sont originaires de pays différents. M.F. décrit son réseau de la façon suivante :

Je suis toute seule ici. Des compatriotes, j'en ai trois ici dont une qui est là il y a plus de 25 ans. En ce qui concerne le réseau Fransaskois, je connais pas tout le monde mais, comme je fais du volontariat, cela m'amène à rencontrer des gens originaires de partout, de tous les pays d'Afrique et même des gens d'autres pays francophones.

Le Grand – pseudonyme que le participant s'est lui-même attribué – résume son large réseau :

J'ai de la famille ici à Montréal ... Oui surtout à Montréal. En Saskatchewan, j'ai quand même eu un très bon réseau parce que j'ai été accueilli par l'ACF qui s'occupe souvent des nouveaux arrivants francophones. Donc dès mon arrivée à la première journée, on m'a mis À l'époque, c'était un certain D.T. qui s'occupait de l'accueil des nouveaux arrivants. C'était en septembre 2010. Dans la même journée, j'ai pu obtenir un logement et tout. Il m'a mis en contact avec tout ce que je cherchais. Vu que je travaillais dans les écoles notamment la « Saskatoon public school » où je suis entré comme moniteur de langue. Eux également m'ont aidé à avoir un logement et puis à m'intégrer. Donc petit à petit, j'ai commencé à former un bon réseau en Saskatchewan. Actuellement, quasiment tous les francophones de la Saskatchewan me connaissent ou bien ils ont entendu parler de moi.

D.T. décrit son réseau de la façon suivante :

J'ai beaucoup d'amis en Saskatchewan; j'ai des amis en Ontario où je vis présentement. Ma famille habite entièrement aux États-Unis. J'ai aussi des liens dans le pays de ma femme qui est la Tunisie. Et aussi, j'ai des liens en Espagne où j'ai vécu à l'âge de 18 ans. J'ai des liens un peu partout. Actuellement, je suis en Ontario et j'y ai tissé de nouveaux liens, de nouveaux amis et des liens professionnels.

Ces récits témoignent la complexité à retracer les réseaux des participants en raison des liens sociaux que la migration ? est susceptible de créer, Buchot (2012) considère que la mobilité est également un acte social. Des recherches montrent que ces réseaux familiaux sont surtout des réseaux d'information et de référence (Legault et Rachédi, 2008). Dans le cas spécifique des Francophones, ces réseaux transnationaux influencent-ils l'inclusion des migrants en Saskatchewan ? Quelles en sont les effets en cas de difficultés rencontrées par les Francophones en Saskatchewan ?

d. Difficultés rencontrées par les participants

Des participants évoquent différentes difficultés sociales, économiques, climatiques, politiques etc. selon la situation personnelle de chaque migrant. Maxime évoque ses difficultés à créer, développer et maintenir un réseau personnel autant qu'il le souhaite. Pour lui, il s'agit d'un

problème personnel. Des participants ont été confrontés à la discrimination et au racisme. Maxime et Emma ont connu la violence verbale en raison de leur origine québécoise ou linguistique en Saskatchewan. Saïd subit également la discrimination au travail parce qu'il s'exprime mal en anglais ou en raison de son origine arabe.

J.B. et G. soulèvent la question de l'intégration économique des francophones. J.B. qui a signé son contrat de travail au Québec avant de se rendre en Saskatchewan, rejoint G. qui soutient que l'une des principales difficultés des immigrants francophones en Saskatchewan est la question de l'intégration économique. Le manque d'emploi est synonyme de manque d'intégration à plusieurs niveaux. Pour Myriam, la recherche et l'obtention d'un logement ont été des défis majeurs lorsqu'elle a migré en Saskatchewan en raison du coût élevé des loyers. La participante évoque le manque de logements à Regina lorsqu'elle migrerait dans la province. Elle cherchait des logements via l'Internet. L'offre de logement était limitée. Par conséquent, les prix des loyers étaient élevés comparativement aux loyers au Québec. À Humboldt, petite localité située à environ 100 km au Nord de Saskatoon, Saïd souligne les problèmes de déplacement durant les mois qui ont suivi son arrivée de la Tunisie; ce à cause du manque de permis de conduire. Pour M.F. les difficultés résident dans l'éloignement de la Saskatchewan et de l'absence de la plage. Ayant la famille biologique en France et originaire des Caraïbes, le coût du déplacement à partir de la Saskatchewan pour se rendre dans l'Est est élevé. Ensuite, l'absence de la mer dans la province s'avère également difficile à supporter. Deux choses qui la pousseront à quitter la province.

D.T. évoque des difficultés à plusieurs niveaux. D'abord, une situation financière difficile – pendant les premiers moments en Saskatchewan - en raison de son statut de résident temporaire qui ne lui permettait pas d'exercer un emploi. Face à une telle situation, le participant a dû vendre sa voiture d'abord parce que celle-ci lui causait des ennuis et ensuite parce qu'il avait besoin d'argent. D.T. relate également l'éloignement de la Saskatchewan comme l'une des principales raisons de son départ de la province après avoir y passé huit (8) ans.

Peu de difficultés sont rencontrées sur le plan politique excepté Jacqueline, Emma et Gratta qui ont évoqué des problèmes sur le plan politique. Emma, arrivée dans la province en 2008 en provenance du Québec, a eu quelques problèmes mineurs avec le "Saskatchewan Government Insurance" (SGI), la structure provinciale qui gère le permis de conduire. Emma nous a raconté ses pépines de l'époque en parlant d'une anecdote. Quant à Gratta, elle a enclenché un processus de réunification familiale qui tarde à se concrétiser. Elle n'a pas vu son conjoint et ses enfants

depuis environ huit (8) années. Aux dires de la participante, Immigration Canada tarde à accorder le visa à sa famille. Le cas de Gratta est fréquent. Habituellement, la plupart des demandes de réunifications familiales particulièrement celles liées aux demandes de réfugiés exigent de la patience de la part des demandeurs. Le traitement de telles demandes exigent de longs délais d'attente dans certains cas cinq (5) ans (ou plus). C'est dire que ces personnes font plusieurs années sans voir les membres de leur famille. La situation de Gratta est encore empirée en raison du conflit actuel au Burundi. En plus de rallonger le temps de traitement des demandes, la guerre civile crée un état d'insécurité généralisée qui stresse les personnes comme Gratta qui vivent à l'extérieur de leur pays. Le cas de Jacqueline est apitoyant, bouleversant et dramatique. Jacqueline est arrivée au Canada en 2006 en tant que réfugiée politique. Elle a quitté le Burundi en raison d'une menace de mort qui pesait sur elle et les membres de sa famille. En 2008 elle obtint le statut de résident permanent qui lui permit d'entreprendre le processus de regroupement familial y incluant la demande de son conjoint assassiné lorsqu'ils étaient en attente du visa. Ci-dessous un extrait de l'interview de Jacqueline :

Lorsque j'ai obtenu la résidence permanente, j'ai commencé l'application pour la réunification familiale. Entre-temps, j'ai déménagé en Saskatchewan en 2010. Le dossier est en cours. Malheureusement,... Lorsque j'étais en Saskatchewan en 2010, je continuais à gérer le dossier, mais ça n'avancait pas. Jusqu'en 2012, c'est là qu'on a demandé à ma famille les passeports qui ont été envoyés à Nairobi au Kenya pour l'octroi du visa aux membres de ma famille. Les passeports y sont arrivés au mois de février. Normalement, lorsque les passeports sont envoyés à l'ambassade du Canada, le visa se donne automatiquement. Le requérant ne peut faire plus d'un mois sans obtenir son passeport incluant le visa. Dans mon cas, ça a pris des mois et puis.... Les passeports ils sont arrivés en février 2012 (sic), malheureusement le 19 Mai, mon mari a été tué au Burundi. Il n'avait pas encore obtenu le visa pour le Canada. Moi également, j'ai eu beaucoup de difficultés pour me rendre aux funérailles. Le député fédéral que j'avais contacté en Saskatchewan disait que je ne pouvais m'y rendre. Je devais informer le député de tout ce que j'avais à faire. Par conséquent, j'ai informé le député de ce qui venait de se produire au Burundi. Il m'a fait comprendre que la décision de me rendre aux funérailles de mon conjoint n'était pas la bonne; dans la mesure où je ne connaissais pas les assassins de mon conjoint ni les motifs. En plus, selon une loi canadienne lorsqu'on rentre en tant que demandeur d'asile, on ne peut se rendre dans son pays d'origine aussi longtemps qu'on a le statut de réfugié. Sinon, je ne pourrais plus rentrer au Canada. Ce sont des difficultés que j'ai rencontrées; en plus, de ne pas pouvais me rendre aux obsèques de mon conjoint assassiné. Mais, j'ai une sœur qui habite ici à Toronto, vu qu'elle est citoyenne canadienne, elle a pu effectuer le déplacement en vue de participer aux obsèques de mon conjoint. Une fois au Burundi, elle a pris les enfants - du

Burundi - jusqu'au Kenya pour se rendre à l'ambassade du Canada. Entre-temps, lorsque mon mari a été assassiné, le député à envoyer plusieurs messages à l'ambassade du Canada à Nairobi pour les aviser afin que le traitement du dossier soit accéléré. Mais, ils n'en ont pas tenu compte. Lorsque ma sœur leur a porté les enfants, et leur signifier que les passeports sont encore avec eux incluant celui de leur père qui vient d'être assassiné, ils leur ont remis les passeports incluant les visas.

La lourdeur de la bureaucratie a probablement contribué à la mort du conjoint de Jacqueline. Il n'a pu échapper à ses bourreaux. Le cas de Jacqueline se rapproche de la théorie institutionnelle (Massey et al, 1993). Selon Massey et al (1993), les politiques érigent des barrières qui entravent la migration des personnes vers les pays développés. Ces systèmes de contrôle ont des conséquences économiques (développement de la fraude) et sociales comme les difficultés pour les demandeurs d'asile à se mettre à l'abri des éventuels bourreaux. Tout cela montre les difficultés qu'ont les politiques à gérer la problématique de la migration (Gosh, 2000); alors que la question de la migration devait faire partie des politiques sociales (Bhagwati, 2003). Dans un tel contexte, la Saskatchewan présente-elle des opportunités pour les immigrants francophones ?

e. Opportunités en Saskatchewan

À la question de savoir de quelles opportunités les participants ont pu bénéficier dans la province, la plupart des répondants citent l'emploi. L'obtention d'un emploi est le principal avantage que la migration en Saskatchewan a apporté aux participants à la recherche. Myriam, 32 ans décrit ses opportunités :

La première opportunité est celle de l'emploi. J'ai commencé au sein de l'Assemblée Communautaire Fransaskoise (ACF) comme conseillère en établissement. Tout de suite après, on m'a offert un autre poste où j'ai pu m'épanouir encore plus au niveau du recrutement et promotion; et ça fait 5 ans que je travaille au sein de l'ACF. Et puis, ça se passe bien. La deuxième opportunité est l'épanouissement au sein de la communauté francophone. J'ai siégé au sein du conseil d'administration du centre éducatif de la Garde amis. J'ai été trésorière pendant 2 ans - un mandat de 2 ans - à la garderie francophone de Régina. Je contribue aussi à l'organisation des activités francophones avec l'ACF de Régina (ACFR). Comme dernièrement, en collaboration avec l'ACFR et j'ai organisé une soirée Zumba, francophone bien sûre. Je contribue beaucoup aux activités familiales au sein de la communauté francophone. J'ai 3 enfants; donc je donne de mon temps.

Tout comme Myriam, Emma, 35 ans, partie du Québec pour la Saskatchewan en 2008, puis à l'île-du-Prince Édouard (après 5 ans passés en Saskatchewan) avant de revenir à nouveau en Saskatchewan en février 2014, répond :

Définitivement au niveau de l'expérience professionnelle, au niveau économique. Au Québec, je n'aurais même pas encore d'emploi permanent. Alors qu'ici, je venais juste d'arriver, je sortais tout de suite de l'Université, j'avais eu un emploi permanent. J'ai changé d'organisme; j'ai changé de domaine aussi avec le temps mais les opportunités sont peut-être un peu moins bonnes maintenant parce que ça fait plus longtemps. À l'époque où je suis arrivée, il y avait beaucoup de demandes. C'était vraiment intéressant. C'est pourquoi d'ailleurs que je vais vers l'éducation. C'est un domaine où peu importe si je décide d'aller ou pas, ils ont toujours besoin d'enseignants. Au niveau aussi de l'accès à des postes sur les Conseils d'Administration (CA); une expérience comme ça qui n'est pas professionnelle mais qui est plutôt au niveau du bénévolat, au niveau de l'implication sociale. Une chose qu'au Québec, n'aurait pas été facile à acquérir. Ici c'est comme "tu veux rentrer sur un CA au niveau francophone ? " C'est ok, ... "sure".

Les participants soulèvent la facilité d'obtenir un emploi à une époque relativement récente en Saskatchewan. Les participantes abordent la question de l'implication communautaire notamment le bénévolat qui ouvre des portes. Le milieu francophone permet aux membres d'acquérir une expérience en gestion des organismes par le bénévolat. Les possibilités d'être un membre du Conseil d'administration offrent des expériences en gestion qui peuvent fournir d'autres opportunités. Par ailleurs, les opportunités avec le gouvernement sont rares. Seule une participante affirme avoir eu des opportunités d'emploi avec chacun des trois paliers du gouvernement.

J'avais eu une opportunité avec le gouvernement municipal puisque je travaillais à "Saskatoon open door", j'ai aussi travaillé avec l'Université de la Saskatchewan, ce qui est provinciale et après cela j'ai obtenu mon emploi au fédéral. J'ai eu la possibilité de m'engager à ces trois niveaux de gouvernement. J'étais là juste pour 7 ans mais j'étais capable d'obtenir des emplois plus facilement (Argy, pseudonyme que la participante s'est donné).

La situation de Roula peut être particulière en raison de sa capacité à parler trois langues (Anglais, Français, Grec). D'ailleurs, D.T. qui a exercé des hautes responsabilités à l'Assemblée Communautaire Fransaskoise) affirme qu'il est beaucoup plus aisé pour les francophones de

décrocher un emploi dans la communauté qu'au gouvernement. Les emplois au gouvernement exigent une compétence en anglais élevée. Face à de tels défis, quelles sont les stratégies développées par les immigrants francophones en Saskatchewan ?

f. Stratégies des migrants francophones faces aux difficultés rencontrées

Certains migrants ne rencontrent pas de difficultés particulières ou même s'ils en rencontrent, ils n'en ont pas mentionnées. C'est l'exemple de P.C. :

Zéro difficulté. Déménager en Saskatchewan, c'est comme prendre l'autobus aller au centre-ville. À l'intérieur du Canada c'est comparativement facile. Si on déménage loin dans le Nord où est-ce que il n'y a pas de route ça serait difficile. À l'intérieur du pays, les gens sont comparativement faciles à vivre.

Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs dont entre autres une bonne préparation de la migration, une expérience migratoire relativement longue, la connaissance du pays, la débrouillardise etc.

D'autres migrants rencontrent des difficultés relativement majeures. Tel que nous l'avons mentionné plus haut, l'une des difficultés rencontrée est d'ordre financier . Face à une telle situation, chaque participant adopte une stratégie. P.C., 45 ans, possède une expérience migratoire relativement longue au Canada. Il a vécu successivement en Colombie-Britannique, au Yukon, au Québec et en Saskatchewan où nous l'avons rencontré et où il travaille. Lorsqu'il a déménagé en Saskatchewan après son entrevue d'embauche, il a été confronté à une difficulté financière. Il relate son expérience :

Moi, quand je déménageais ici, avant mon premier chèque, j'avais zéro dollar à mon nom. J'ai eu une avance du boss; mais une avancée relativement petite, juste quelques dollars pour payer mon logement et un peu de nourriture. Et puis après ça, les paies ont commencé à rentrer. Je n'ai pas utilisé autrement que l'avance sur mon salaire, je n'ai pas utilisé de crédit. J'ai utilisé ... J'ai vécu au début un mode de vie hyper En anglais ça s'appelle "spartanian" c'est-à-dire le strict minimum.

Saïd avait prévu le coup. Il est arrivé avec un peu d'argent de sa Tunisie natale. Il relate son expérience :

[...] je suis venu avec un peu d'argent. J'ai changé 4 000 dinars équivalents à 2500 dollars. C'est largement suffisant pour les deux ou trois premières semaines. [...] J'étais avec deux africains francophones dont un Mauricien et un Sénégalais. On est resté ensemble presque 3 ou 4 mois. On partait ensemble au travail dans une même voiture. On faisait les courses ensemble. Et après, chacun est parti de son côté.

Soulignons que l'une des conditions d'obtention du visa de résident permanent au Canada est que les candidats à l'immigration aient au moins un montant équivalent à 3 000 dollars canadiens afin de pouvoir faire face aux premières dépenses. C'est probablement ce qui a permis à Saïd de subvenir à ses besoins durant les premières semaines de son arrivée. Saïd a également utilisé des stratégies de réduction des coûts de dépenses. Habitant Humboldt, une petite localité où le transport en commun est presque inexistant, Saïd et ses compatriotes immigrants africains ont fait appel au covoiturage pour se rendre au travail et faire les courses. Ils ont également fait la cohabitation pour faire face au coût élevé des loyers tel que relaté par Myriam, plus haut. Contrairement à Saïd, certains migrants font appel à la banque pour avoir du crédit. C'est le cas de Gratta qui a sollicité la banque pour l'achat de son véhicule. Quant à Darron, rappelons que le participant a vendu sa voiture afin de faire face au besoin financier des premiers moments de son arrivée en Saskatchewan.

g. Que signifie « partir de la Saskatchewan » pour les participants à la recherche?

Partir de la Saskatchewan a généré des réponses nombreuses et variées. Chaque participant aborde la question sous un angle différent.

Gratta répond :

Franchement, partir de la Saskatchewan, pour moi, c'est le climat C'est le froid. Il y a eu des hivers atroces. Alors, les gens qui viennent en Saskatchewan pour chercher de l'argent, c'est une bonne chose. Mais quand on arrive là, avec des hivers trop longs et très froids, les gens deviennent traumatisés. Et après un certain temps, ils commencent à chercher du travail ailleurs; et quand ils arrivent à décrocher quelque chose, la première chose, ils vont partir.

Maxime dont les propos sont rapportés ci-dessous répond à la question en posant des conditions. En effet aussi longtemps que la province lui offrira des opportunités d'emploi, il compte y rester :

Partir de la Saskatchewan, c'est quand j'ai rempli mon mandat par rapport à mes objectifs et à ceux que j'avais donnés aux autres aussi, aux engagements que j'ai pris; et puis, j'ai l'impression que je ne peux plus nécessairement avancer. Tu sais, c'est drôle à dire; comme je n'ai pas de famille, je le sais « je suis un peu spécial » à ce niveau-là; tout est centré sur moi. Alors, si la communauté, si la Saskatchewan me donne des opportunités extraordinaires de grandir, de faire de l'argent, peu importe ce que c'est; et puis que je trouve que ça a de la valeur, je vais rester. Mais, si ce n'est pas le cas, je vais rentrer ou je vais aller ailleurs. Je veux dire je suis complètement ... ça ne s'applique presque pas la question. Mais ici, ça m'a donné encore plus d'indépendance. Avant d'arriver, je ne savais pas conduire. Maintenant, je sais conduire. J'ai une voiture. J'ai de l'argent. Ce qui n'était pas le cas à Montréal. Là, j'ai comme une vie aussi simple soit-elle, qui me donne cette espèce de liberté-là qui est comme un rêve.

Myriam pense autrement. Elle aborde la question sous deux angles différents. Pour elle, mener une vie de célibat à Regina est pénible en raison de la solitude. Parce que la province dit-elle est moins peuplée (1, 2 millions d'habitants). Ensuite, elle pense que certains migrants francophones arrivent en Saskatchewan avec un objectif précis à savoir acquérir une expérience professionnelle. Une fois que l'expérience en emploi est acquise, les personnes quittent la province pour faire valoir leurs compétences ailleurs. Ci-dessous, les dires de Myriam :

Ça dépend où est-ce qu'on quitte. Personnellement, peut-être ma famille, et je le dis là peut-être j'aurais quitté. Pourquoi ? Parce qu'on est peu nombreux; on est quand même 1,2 millions en Saskatchewan. C'est dur quand on est célibataire. Je trouve en tout cas que vivre à Régina quand on est célibataire c'est dur. C'est pour ça que Je pense que il y en qui quittent. À cause de ça mais ... Il y en a ... plusieurs qui viennent ici pour acquérir de l'expérience et après ça, une fois que l'expérience est acquise, ils quittent. Ils repartent pour aller voir autre chose.

J.B. évoque des raisons pouvant amener un francophone à quitter : la famille, l'obtention d'un emploi ailleurs et l'hiver de la Saskatchewan. La famille précise-t-il contribue souvent au départ de la province. Il relate une situation dans laquelle la conjointe avait de la difficulté à obtenir un emploi alors que le conjoint en avait. Finalement, en raison des difficultés d'intégration sociale et économique de l'épouse, le couple a dû partir de la Saskatchewan. La seconde raison est l'obtention d'un emploi dans une autre province. Ici, J.B. rejoint d'autres participants qui

rappellent l'importance du facteur "emploi" comme principale raison de la mobilité. Enfin, le troisième facteur est le climat. Tout comme Gratta, J.B. affirme que l'hiver est rude et long en Saskatchewan. Ses caractéristiques particulières climatiques de la province sont susceptibles de favoriser un départ de la province.

Enfin, Emma fournit une réponse beaucoup nuancée. À nos yeux, la situation de Emma est intéressante en raison du fait qu'elle a tenté une expérience migratoire à partir de Saskatchewan et qu'elle y est revenue :

Mon espérance de partir de la Saskatchewan, n'a pas été très positive ...rire...rire; oui j'avoue que c'est un peu étrange-la. Parce que les premières années où j'étais ici, je voulais partir; je ne voulais pas rester; et finalement, quand j'ai commencé à aimer la Saskatchewan, c'est là que j'ai trouvé une opportunité de partir; et ça n'a pas été seulement la meilleure opportunité; donc j'ai pas aimé mon emploi, j'ai pas aimé mon milieu; et donc je suis revenue en Saskatchewan. Donc pour moi ça veut dire que je suis bien en Saskatchewan. L'idée de partir pour l'instant ça me dit rien. Mais on ne sait jamais; J'ai des parents qui ne rajeunissent pas non plus à chaque année-là oui j'ai une sœur; elle n'est pas proche elle non plus; donc je me dis que ça pourrait être une cause en particulier. Pour l'instant pour moi partir de la Saskatchewan c'est partir vers l'inconnu vraiment là; mais ça dépend des gens de fois c'est des opportunités qui se présentent là ...Ça dépend aussi. Comme je suis célibataire pour l'instant, je suis encore là; mais rien ne me dit que je ne rencontrerai pas quelqu'un qui a un emploi, qui peut pas se déplacer ou qui est ailleurs; par exemple la personne a une entreprise ; quelque chose comme ça. Donc la question est ouverte; oui ça se peut que je reparte de la Saskatchewan; ça se peut aussi que reste ici. Ça va dépendre aussi des opportunités d'emploi dans l'enseignement.

Même si la participante semble se sentir bien en Saskatchewan, sa situation matrimoniale (célibataire), ses perspectives d'emploi à long terme (étudiante en éducation) et la situation de sa famille au Québec (elle se préoccupe de l'âge de sa mère) influencent sa prise de décision. Actuellement, n'ayant pas de contrôle sur ces paramètres, la participante ne peut fournir une réponse définitive.

h. Est-ce que les participants – qui sont restés - envisagent de partir un jour de la Saskatchewan ?

La plupart des personnes interviewées encore présentes en Saskatchewan envisagent de partir un jour pour différentes raisons.

- **Raisons économiques**

« La chèvre broute là où elle est attachée. Elle broute quand il y a encore du pâturage. Quand il n'y a pas de pâturage la chèvre n'y reste pas » telle sont les propos de G. relative à la question. Il dit que les immigrants arrivent en Saskatchewan pour la recherche de l'emploi et d'une vie meilleure. Par conséquent, s'il n'y a pas d'emploi, ils quitteront la province. G. ajoute que sans être nécessairement un casanier, il n'est pas non plus un nomade. Pour G. tout dépendra de l'avenir. Il précise que si ces objectifs sont atteints en Saskatchewan, il y restera. Sinon, il ira tenter la chance ailleurs. Nous comprenons que les motifs économiques sont au centre de la migration tel que évoqué plus haut. Tout comme G., plusieurs autres participants ont évoqué la raison économique pour justifier leur présence en Saskatchewan.

- **Raisons culturelles**

Choqué par certains comportements dus au rapport majorité – minorité en Saskatchewan, Maxime évoque la différence de culture comme une plausible raison de son départ de la Saskatchewan. Pour lui, la différence de la langue axée particulièrement sur le Québec (séparatiste, francophone, domination des ‘Anglais’) constitue un réel malaise; si bien qu'il arrive souvent de douter de lui-même et de s'interroger plusieurs fois : « Voyons donc ! C'est-tu moi qui ai rendu méchant ? ‘Unlikeable’ ? Trop centré sur moi-même ? ».

Il termine ses propos en disant :

«Alors oui présentement, j'envisagerais de rentrer au Québec. Juste pour ça. Juste pour l'humanité des gens qui n'est pas Je trouve que c'est C'est un amalgame que je fais. Mais c'est trop anglais ici ... rire ... rire ...rire ».

On le voit, la réaction face au racisme dépend entre autres de l'intensité des actions, la virulence des propos, le contexte des situations, la fréquence et de la capacité de tolérance de chaque individu. Dans le cas présent, il semble difficile pour Maxime d'accepter les confrontations de type raciste ou discriminants. Toutefois, il reconnaît avoir confondu les anglophones. Ils ne

tiennent pas tous des propos racistes/discriminants. Paradoxalement, Maxime termine ses propos par des éclats de rire.

D'autres participants veulent rester en Saskatchewan parce qu'ils s'y sentent bien pour différentes raisons également.

- **Raisons urbaines**

Gratta désire rester en Saskatchewan à cause de la taille de la Ville de Regina où elle réside. Elle aime les villes moyennes telles que Regina. Elle y a acheté une maison. Toutefois, sa décision reste tributaire de celle du conjoint ou des enfants qui sont encore dans son pays d'origine :

Franchement, aujourd'hui, je ne crois pas [partir de la Saskatchewan]; parce que j'adore Regina ... Regina Moi quand j'étais à Montréal, c'était une très grande ville pour moi. J'étais à Prince Albert c'était une très petite ville pour moi. Mais ici à Regina, c'est vraiment une ville où tu peux trouver tout ce que tu veux. J'aime mon travail que j'adore. Donc C'est vrai de fois ... on ne sait jamais ... tu vas quelque part où tu vas sur internet ... tu reçois un courriel d'un ami qui te dit qu'il y a tel travail et ça te tente parce que c'est plus intéressant ... à chaque fois tu dois peser le pour et le contre. Qu'est-ce qui peut te pousser à partir ou rester à Régina ? Donc, aujourd'hui, je dirais que ça c'est ma place. C'est là où je vais rester. Mais, on ne sait jamais. Et puis, il y a mes enfants qui viendront bientôt. Je suis en train de les parrainer. Là, c'est la décision personnelle. Mais avec les enfants ... Est-ce que les enfants vont aimer Regina ou non ? Est-ce que mon conjoint va aimer Regina? Parce que je ne vais pas me séparer encore une fois d'eux. Si la voix de la majorité dit qu'elle n'aime pas Regina, là je serai obligée de la suivre. Sinon, Regina, c'est ma maison. C'est mon chez-moi.

- **Bilinguisme, éducation et famille**

Les besoins de la famille particulièrement l'éducation des enfants et une meilleure qualité de vie familiale dans un environnement relativement peu brouillant sont autant de facteurs qui guident les familles francophones dans la décision de mener une vie en Saskatchewan. Myriam lie sa volonté de rester à Saskatchewan à celle de ses enfants. La participante dit :

Je ne partirai pas jusqu'à ce que mes enfants soient à l'université. Le système éducatif est tellement bon, je trouve que c'est une opportunité pour mes enfants qu'ils soient bilingues de naissance et, la vie y est facile; il n'y en a pas de trafic. La qualité de vie familiale est exceptionnelle. Rien que pour ça, je resterai jusqu'à ce que mes enfants décident de partir. Le jour où mes enfants décideront de partir, je pourrais dire "ok" peut-être que je peux les suivre car on ne sait jamais.

La situation de Myriam réfère à Rusamira (2006) qui avance que des variables orientent les migrants dans le choix des destinations. Pour Lee (1966), entre autres variables, le système éducatif attire les parents avec des jeunes enfants.

i. Comment les participants envisagent l'avenir

Certains immigrants envisagent de rester en Saskatchewan définitivement; même d'y être inhumés. C'est le cas de P.C. :

Je n'ai pas encore réfléchi à cette question. Mais je pense qu'en général, je vais continuer à vivre ici. À un moment donné, ma mort va arriver et puis je ne sais pas, la majorité de mes amis au Québec et puis ma famille vont peut-être être morts aussi là; ça vaut pas la peine d'envoyer mon cercueil en autobus au Québec. Pour moi je vais me faire enterrer ici.

Les participants qui suivent des formations lient leur avenir à l'obtention d'un emploi dans leur champ de formation. Emma, en éducation affirme :

Je suis en réorientation de carrière. Mon avenir s'oriente vers l'éducation; terminé le blitz et ensuite enseigner et après ça peut-être voyager peut-être aller enseigner à l'étranger.

Parmi les émigrants, Darron envisage son avenir en Ottawa où il réside. Le participant attend tirer un profit de son expérience professionnelle acquise en Saskatchewan. Au moment de l'enquête, Darron n'attend pas quitter Ottawa où dit-il, le bilinguisme est valorisé et où il se situe à 3heures de ses parents biologiques. Quant à Argy, elle reste encore indécise.

V. Conclusion

Cette recherche a permis d'explorer un phénomène au sein des Francophones en milieu minoritaire : la migration en Saskatchewan en ce début de XXIe siècle. Une première partie de la recherche s'est effectuée à partir des données secondaires. Ces données de seconde main nous orientent sur le profil, la provenance et les destinations des migrants francophones en Saskatchewan.

La seconde partie de la recherche s'est appuyée sur la parole des acteurs : le questionnement des immigrants et émigrants sur leurs propres pratiques et sur leur expérience dans la province.

Dans la très grande majorité des cas, ces personnes se déplacent vers cette province pour des raisons socioéconomiques. La Saskatchewan représente une province où ces personnes espèrent réaliser leurs objectifs. Pour les Néo-Canadiens, il s'agit généralement d'une migration secondaire. Nous avons pu également recueillir des données sur les réseaux développés par les migrants dans leur processus de mobilité. Les récits présentent l'étendue des réseaux tissés selon les trajectoires migratoires.

Les participants nous ont informé sur leur expérience en Saskatchewan et les difficultés rencontrées dans la province. Le niveau de difficultés varie selon la situation particulière des migrants.

Une de nos préoccupations était aussi de mieux cerner l'originalité et la place de cette forme de migration en termes d'opportunités qu'offre la province aux migrants francophones en ce début de XXI^e siècle. Pour plusieurs participants, la province présente certaines opportunités relativement intéressantes pour les francophones. Au-delà de l'aspect purement économique, les migrants francophones en Saskatchewan ont développé des savoirs liés aux réseaux sociaux, aux difficultés migratoires en contexte minoritaire, des savoirs liés aux façons et stratégies d'adaptation et des savoirs liés aux nouveaux codes culturels.

VI. Références bibliographiques

Amirault, David, Daniel de Munnik et Sarah Miller. 2013. « Une analyse des profils migratoires au Canada » *Revue de la Banque du Canada*, printemps

Aysa-Lastra, María et Lorenzo Cachón. 2015. *Immigrant Vulnerability and Resilience. Comparative Perspectives on Latin American Immigrants During the Great Recession*. Springer <http://www.springer.com/series/8811>

Bamba, Moustapha et Richard Morin. 2014. Organismes communautaires en employabilité et nouveaux immigrants à Montréal : quel est l'apport des services offerts ? *'Diversité urbaine*, vol 14, No 1 P. 49-71

Banerjee, Rupa. 2009. «Income Growth of New Immigrants in Canada: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics » *Relations industrielles*, vol. 64, n° 3,p. 466-488/
<http://www.erudit.org/revue/ri/2009/v64/n3/038552ar.html?vue=resume>

Baribeau, Colette et Chantal Royer. 2012. « L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la *Revue des sciences de l'éducation* » *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 38, n° 1, p. 23-45. <http://id.erudit.org/iderudit/1016748ar>

Belkhdja, Chedly et Christophe Traisnel. 2014. « Francophonie canadienne et diversité immigrante : les défis d'une rencontre réussie. Journée de réflexion sur l'immigration francophone ». Recherche et Évaluation. Citoyenneté et Immigration Canada. Ottawa. P. 30

Beaudin, Maurice, Éric Forgues et Josée Guignard Noël. 2013. « Territoires-ressources, migrations et minorités linguistiques : le cas de deux régions périphériques canadiennes ». *Minorités linguistiques et société*, No 2, P. 64-84

Bhagwati, Jagdish. 2003. « Borders beyond Control », *Foreign Affairs*, Jan-Feb., pages 98-104

Boudarbat, Brahim, Maude Boulet et Nong Zhu. 2010. « Participation au marché du travail et revenus d'emploi des immigrants au Québec par rapport au reste du Canada ». In *Nos diverses cités*. No 7, P.58-64

Boudreau, Danièle. 1998. « Étude comparative de l'insertion économique et sociale d'immigrants russes et juifs de l'ex-URSS ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 181p.

Bouchard-Coulombe, Camille, Jean-François Lepage et Brigitte Chavez. 2011. *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de la Saskatchewan*. Statistique Canada. Division de la statistique sociale et autochtone. No 89-642-X au catalogue - No 006, Ottawa, P. 74

Boutin, Gérald. 2006. L'entretien de recherche qualitatif (2e édition). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Buchot, Nathalie. 2012. « La mobilité contextuelle comme lien entre la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle. Du concept à la pratique ». Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 11 | mis en ligne le 07 mai 2012, consulté le 07 octobre 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/11727> ; DOI : 10.4000/vertigo.11727

Canada. 2012. Document d'information — Planification des niveaux d'immigration de 2013 – Consultations auprès des intervenants et du public :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-07-31.asp>

Consulté le 21 juillet 2015

Canada. 2013. La recherche en développement économique et des ressources humaines, Communautés de langue Officielle en Situation Minoritaire (CLOSM)

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/fra/01250.html> consulté le 26 juillet 2015

Crête, Jean. 2003. L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (Dir.) : *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l' Université du Québec.

Chui, Tina. 2011. « Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe », in Femmes immigrantes. Statistique Canada. Division de la statistique sociale et autochtone. Catalogue No 89-503-X, Ottawa.

Dervin, Fred. et Aleksandra Ljalikova (dir.). 2008. *Regards sur les mondes hypermobiles : mythes et réalités*. Paris, l'Harmattan.

Djament-Tran, Geraldine, Antoine Le Blanc, Serge Lhomme, Samuel Rufat, Magali Reghezza-Zitt. 2012. Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293> Consulté le 14 juillet 2015

Farmer, Diane. 2010. « Retracer la question de l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire : bilan et enjeux » In *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*. Metropolis, P. 5 - 10

Forgues, Éric, Maurice Beaudin, Josée Guignard Noël, Jonathan Boudreau. 2009. Analyse de la migration des francophones au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006. Rapport de recherche. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Moncton, Université de Moncton, P. 43

Fleisher, Belton M. 1963. « Some economic aspects of Puerto Rican migration to the United States » *Review of Economics and Statistics*, Vol 45, P. 2245-22 53.

Frenette. Yves. 2008. « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, vol. 26 (automne 2008), p. 309-330. : <http://www.erudit.org/revue/fa/2008/v/n26/037986ar.html?vue=resume>, consulté le 20 juillet 2015

Frenette, Yves. 2003. « L'évolution des francophonies canadiennes. Éléments d'une problématique ». *Cultures françaises d'Amérique*, pages 3 – 18// <http://www.erudit.org/livre/CEFAN/2003-1/000625co.pdf>, consulté le 20 juillet 2015

Gallant, Nicole et Wilfrid B. Denis. 2008. « Relever le défi de la diversité : une comparaison des idéologies en éducation en contexte minoritaire et majoritaire au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan ». *Éducation et francophonie*, vol. 36, n° 1, p. 142-160.

Godschalk, .R. David. 2003. « Urban Hazard Mitigation: Creating Resilient Cities » *Natural Hazards Review*, Vol 4, No 3, P. 136-143.

Gosh, Bimal. 2000. « chapitre 1: Towards a new international regime for orderly movements of people », in Gosh Bimal. (ed), *Managing Migration : Time for a New International Regime ?* Oxford, Oxford University Press.

Heller, Monica. 2011. « La francophonie et ses contradictions : Multiples positions multiples intérêts ». *Sociolinguistic Studies*, Vol 5, No 3, P. 425 - 441

Heller, Monica, Lindsay Bell, Michelle Daveluy, Hubert Noël et Mireille McLaughlin. 2014. « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne » *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 1, P. 79-104

Holling C. Stanley. 1973. « Resilience and stability of ecological systems ». *Annual Review of Ecology and Systematics* » n°4, P. 1-23

Houle, René et Jean-Pierre Corbeil, 2010. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991-2006)*. Statistique Canada, Document analytique, No 89-641-X au catalogue, 106 pages.

Houle, René, Daniel Pereira et Jean-Pierre Corbeil. 2014. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2011)*. Recherche et Évaluation. Citoyenneté et Immigration Canada. Ottawa. P.124

Isambert, François-André, 1960. « Stouffer Samuel A., Social research to test ideas ». *Revue française de sociologie*, Vol 4, No 4, P.457-459

Julca, Alex. 2011. « Multidimensional Re-creation of Vulnerabilities and Potential for Resilience in International Migration ». *International Migration*, Vol 49, No 1, P.30 - 49.

Kaufmann, V. 1999. « Mobilité et vie quotidienne : synthèse et question de recherche ». Dans 2001 Plus . *Synthèses et recherches*, Centre de prospective et de veille scientifique, Lausanne. No 48, 64 P.

Klein, Richard J., Robert J. Nicholls, Frank Thomalla ., 2003, “Resilience to Natural Hazards: How Useful is the Concept?”, *Environmental Hazards*, Vol. 5, n°1-2, p. 35-45

Labrèche, Yves et Nathalie Piquemal. 2011. « Parcours identitaires des minorités involontaires au Manitoba français : vers une éthique en matière de dialogue, de réciprocité et d'éducation interculturelle » In *Francophonies d'Amérique*, No 32, P.187-207.

Langlois, André. 1992. « Les réseaux migratoires franco-ontariens en mutation » *Recherches sociographiques*, vol. 33, no 1, P.83-102.

Lee, Everett S., 1966. « A theory of migration ». *Demography*, Vol 3, No 1, P.47-57.

Massey, S. Douglas, Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino et Edward J. Taylor. 1993. « Theories of International Migration: A Review and Appraisal ». *Population and development review*. Vol. 19, No. 3, P.431- 466

Massey, S. Douglas. 1990. « Social structure, household strategies and the cumulative causation of migration » *Population Index*, Vol: 56, P.3-26.

Massey, S. Douglas, Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino et Edward J. Taylor. 1994. « An evaluation of international migration theory: The North American Case ». *Population and development review*. Vol 20, No 4, P.699-751

Martiniello, Marco et Patrick Simon. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 21, No 2, P.7-18.

Monge, Gaspard. 1781. Mémoire sur la Theorie des Deblais et des Remblais Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, P.666 -704

Morokvasic, mirjana, 1984, "Birds of passage are also women", *International Migration Review*, Vol: 37, p. 547-559.

Mucchielli, Alex. 2009. Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris, France : Armand Colin.

Noreau, Pierre. 1997 « L'attrait de la ville. L'explication de la sociologie classique. Jalons pour la recherche » In : Madeleine Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture, P.275-302.

Parent, Jean-François. 2014. L'adaptation des migrants acadiens du Nord du Nouveau-Brunswick en milieu urbain : études des cas de Moncton et Frédéricton, mémoire de maîtrise, Ottawa, Département de Géographie, Faculté des Arts, Université d'Ottawa, P.156

Pépin-Fillion, Dominique, Éric Forgues, Josée Guignard Noël, Sylvain St-Onge et Hervé Stecq. 2015. Migration des jeunes au Canada. Rapport de recherche. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Moncton, Université de Moncton

Pellerin, Hélène. 2011. « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 27 - n°2 | 2011, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 30 juin 2015. URL : <http://remi.revues.org/5435>

Piché, Victor. 2013. « Les fondements des théories migratoires contemporaines », dans Piché, Victor (éd.), *Les théories de la migration*, Paris : INED (Collection Les Manuels, Série des Textes Fondamentaux), P.15-60

Piore, Michael. 1979. *Birds of Passage*, Cambridge, Cambridge University Press.

Pinnelli, Antonella. 2004. « Genre et démographie », in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse*, vol. VI. Les déterminants de la migration, Paris, Ined, coll. « Les manuels », P.419-452

Plante, Johanne. 2011. Intégration des immigrants formés à l'étranger au marché du travail canadien : facteurs déterminants de la réussite. Statistique Canada. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. No 81-595-M au catalogue - No 094, Ottawa, P.139, ISSN : 1711-8328

Pooler, James. 1992. « Spatial Uncertainty and Spatial Dominance in Interaction Modelling: A Theoretical Perspective on Spatial Competition ». *Environment and Planning A*, Vol 24, P.995-1008

Poupart, Jean. 1997. L'entretien de type qualitatif : considerations epistemologiques, theoriques et methodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperriere, R. Mayer et A. P. Pires (Dir.) : *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Quebec : Gaetan Morin editeur

Ram, Bali Y., Edward Shin et Michel Pouliot. 1994. Le Canada à l'étude : les Canadiens en mouvement. Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc., catalogue no 96-309F, Ottawa

Ravenstein, Edward. G. 1885. The laws of migrations. *Journal of the Statistical Society of London*, Vol. 48, No. 2 , P.167-235

Richardson, Glenn E. 2002. « The metatheory of resilience and resiliency », *Journal of Clinical Psychology*, vol. 58, no 3, P.307-321.

Rusamira Étienne. 2006. « Les déterminants du choix de destination : une analyse économétrique des flux migratoires intermétropolitains et internationaux au Canada ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* Vol 1, pages 81-102 / www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-1-page-81.htm. Consulté le 30 juin 2015

Siaw, Akwawua and James .A. Pooler. 2000. « The Development of an Intervening Opportunities Model with Spatial Dominance Effects ». *Journal of Geographical Systems*, Vol 3, P.69-86.

Sjaastad, Larry. 1962. « The costs and returns of human migration ». *Journal of Political Economy*, Vol 70, No 5 (partie 2), P.80-93.

Stark, Oded. 1991. *The Migration of Labor*. Oxford, Basil Blackwell Publishing Ltd

Statistique Canada. 2011. La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique Chiffres de population et des logements, Recensement de 2011. Document analytique. Catalogue N o 98-310-X2011001

Statistique Canada. 2006. Recensement de la population de 2006. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/index-fra.cfm>

Stouffer, Samuel A. 1940. « Intervening Opportunities: A Theory Relating to Mobility and Distance ». *American Sociological Review* Vol 5, No 6, P.845-86

Stouffer, Samuel A. 1960. « Intervening opportunities and competing migrants ». *Journal of regional science*, Vol 2, Issue 1, P.: 1–26,

Thamin, Nathalie. 2011. « Approche systématique des parcours migratoires : pour une meilleure prise en compte de la pluralité ». *Cahiers de l'ilob*, Vol. 2, pages 79–104

Veron, Jacques. 1996. *Population et développement*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, P.127

Wallerstein, Immanuel. 1974. *The Modern World System I : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press.

Wallerstein, Immanuel. 1980. *The Modern World System II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New York, Academic Press